



FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

**FIM MXGP, MX2, WOMEN'S
MOTOCROSS WORLD CHAMPIONSHIPS**

**FIM MOTOCROSS OF NATIONS
REGULATIONS**

2020

***RÈGLEMENTS
DES CHAMPIONNATS DU MONDE
FIM DE MOTOCROSS MXGP, MX2, FÉMININ
FIM MOTOCROSS OF NATIONS***



***RÈGLEMENT CHAMPIONNATS DU MONDE
FIM DE MOTOCROSS,
MXGP/MX2,
FIM MOTOCROSS OF NATIONS
ET MOTOCROSS FÉMININ***

ÉDITION 2020

mis à jour 14 janvier 2020

SOMMAIRE

<i>Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2, FIM Motocross of Nations et Motocross Féminin.....</i>	1-142
<i>Règlement Particulier type pour les Championnats du Monde FIM de Motocross</i>	143-149

Les articles modifiés dès le 1.1.2020 sont en caractères gras

RÈGLEMENT CHAMPIONNATS DU MONDE FIM DE MOTOCROSS, MXGP / MX2, FIM MOTOCROSS OF NATIONS ET MOTOCROSS FÉMININ

1.	CHAMPIONNATS DU MONDE FIM DE MOTOCROSS	6
1.1	Championnats du Monde FIM	6
1.2	Manifestations	7
1.3	Format de la Manifestation	8
1.4	Critères pour les Championnats du Monde FIM	9
1.5	Courses Annexes.....	11
2.	ENGAGEMENTS, COUREURS ET EQUIPES	12
2.1	Règlement Particulier.....	12
2.2	Conditions d'Engagement	13
2.3	Age des Coureurs.....	17
2.4	Coureurs de Remplacement.....	18
2.5	Coureurs de Réserve	19
2.6	Numéros de Départ	20
2.7	Non-Participation à une Manifestation	21
2.8	Equipements des Coureurs	22
2.9	Tenue Vestimentaire des Coureurs/Mécaniciens/ de l'Équipe	25
2.10	Comportement du Coureur et aide à celui-ci	26
2.11	Chef d'Equipe.....	33
3.	MOTOCYCLES, CLASSES ET AUTRES SPÉCIFICATIONS	34
3.1	Motocycles et Classes	34
3.2	Plaque-Numéro Avant	35
3.3	Plaques-Numéros Latérales	37
3.4	Caméras Embarquées	38
4.	OFFICIELS ET PROCÉDURES.....	39
4.1	Généralités	39
4.2	Officiels Détenteurs d'une Licence FIM	40
4.3	Juridiction.....	41
4.4	Délégué FIM	42
4.5	Commissaires FIM et FMNR.....	44
4.6	Direction de la Manifestation.....	45
4.7	Direction de Course	46
4.8	Collège des Commissaires FIM	48

4.9	<i>Séances de la Direction de Course</i>	49
4.10	<i>Procès-Verbaux des Réunions</i>	50
4.11	<i>Publication des Décisions</i>	51
4.12	<i>Directeur de l'Epreuve FIM</i>	55
4.13	<i>Directeur de Course</i>	56
4.14	<i>Commissaire des Drapeaux FIM</i>	58
4.15	<i>Directeur Technique FIM</i>	59
4.16	<i>Chef Commissaire Technique</i>	60
4.17	<i>Chef Chronométrateur</i>	61
4.18	<i>Commissaire Environnement</i>	62
4.19	<i>Directeur Médical FIM</i>	63
4.20	<i>Chef du Service Médical</i>	65
4.21	<i>Centre Médical Mobile</i>	67
4.22	<i>Commissaires de Piste</i>	68
4.23	<i>Signaux Officiels</i>	69
5.	DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION	72
5.1	<i>Contrôle Administratif</i>	72
5.2	<i>Laissez-Passer FIM</i>	74
5.3	<i>Vérifications Techniques Préliminaires</i>	75
5.4	<i>Tests de motocycles par les coureurs et/ou membres de l'équipe</i>	77
5.5	<i>Contrôle Médical Spécial</i>	78
5.6	<i>Contrôle du Circuit</i>	79
5.7	<i>Réunion avec les Organisateurs</i>	80
5.8	<i>Tournage avec Caméras Embarquées</i>	81
5.9	<i>Briefing avec les Coureurs</i>	82
5.10	<i>Essais/Restrictions d'Essais</i>	83
5.11	<i>Essais</i>	84
5.12	<i>Qualifications</i>	85
5.13	<i>Désignation des Coureurs de Réserve</i>	92
5.14	<i>Essais de Départ</i>	93
5.15	<i>Warm-Up</i>	94
5.16	<i>Séance d'Autographes</i>	96
5.17	<i>Présentation</i>	97
5.18	<i>Procédure de l'Aire d'Attente</i>	98
5.19	<i>Tour de Reconnaissance</i>	100
5.20	<i>Procédure de Départ</i>	104
5.21	<i>Ordre de Départ</i>	107

5.22	<i>Courses</i>	111
5.23	<i>Faux Départ.....</i>	113
5.24	<i>Arrêt d'une Séance d'Essais, d'Essais Chronométrés ou Warm-Up</i>	114
5.25	<i>Arrêt d'une Course.....</i>	115
5.26	<i>Contrôle du Niveau Sonore après chaque Course</i>	118
5.27	<i>Résultats/Procédure.....</i>	119
5.28	<i>Résultats/Attribution de Points.....</i>	121
5.29	<i>Résultats/Classement Final</i>	122
5.30	<i>Résultats/Présentation et Publication</i>	126
5.31	<i>Tour d'Honneur.....</i>	128
5.32	<i>Cérémonie de Remise des Prix</i>	129
5.33	<i>Conférence de Presse</i>	131
5.34	<i>Vérification Finale.....</i>	132
5.35	<i>Réclamations/Appels.....</i>	133
5.36	<i>Contrôle du Carburant.....</i>	135
5.37	<i>Contrôles Antidopage et d'Alcoolémie.....</i>	136
5.38	<i>Indemnités de Voyage et Prix.....</i>	137
5.39	<i>Récompenses FIM</i>	138
6.	<i>HORAIRES</i>	139
6.1	<i>Championnats du Monde FIM MXGP & MX2.....</i>	139
7.	<i>PLAQUE NUMÉRO AVANT.....</i>	140
8.	<i>LOGOS DES CHAMPIONNATS DU MONDE FIM.....</i>	141

RESPONSABILITÉS ET CONDITIONS GÉNÉRALES

Tous les coureurs, équipes, officiels et autres parties participant aux Championnats du Monde FIM de Motocross s'engagent, en leur propre nom, celui de leurs employés et agents, à respecter toutes les dispositions du/ (des) :

- 1. Code Sportif FIM*
- 2. Code d'Éthique*
- 3. Règlements de Motocross FIM*
- 4. Règlements Techniques Motocross FIM*
- 5. Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM*
- 6. Normes FIM pour les Circuits de Motocross*
- 7. Code de l'Environnement FIM*
- 8. Code Médical FIM*
- 9. Code Antidopage FIM*
- 10. Annuaire FIM*
- 11. Manuel pour les Organisateurs FIM*

de l'année courante, tels que complétés et modifiés périodiquement (ci-après désignés collectivement sous la dénomination "Règlements FIM").

Les Règlements FIM peuvent être traduits dans d'autres langues, mais c'est le texte anglais qui prévaudra en cas de conflit concernant son interprétation.

Il incombe à chaque coureur et/ou chaque équipe de s'assurer que toutes les personnes concernées par leur engagement respectent en tout temps les Règlements FIM. A tout moment lors du déroulement de la manifestation, la responsabilité du coureur, ou de toute autre personne s'occupant d'un motorcycle inscrit est solidairement et conjointement engagée avec l'équipe.

Toute personne concernée de quelque manière que ce soit par un motorcycle inscrit, ou présente à quelque titre que ce soit dans le Parc des Coureurs, Zone d'attente, la Pit Lane ou sur le circuit, doit en tout temps au cours de la manifestation porter un laissez-passer approprié.

Des actions, jugées par les officiels responsables comme étant contraires aux Règlements FIM ou jugées comme étant déloyales ou allant à l'encontre des meilleurs intérêts du sport ou de la manifestation en question, sont sujettes à des mesures disciplinaires comme prévu par le Code Disciplinaire et d'Arbitrage.

Afin de garantir une meilleure lisibilité, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec la valeur neutre; les références au genre masculin dans ce document renvoient donc aussi au genre féminin sauf si le contexte s'y oppose.

1. **CHAMPIONNATS DU MONDE FIM DE MOTOCROSS**

1.1 **Championnats du Monde FIM**

1. *Des Championnats du Monde FIM de Motocross se disputent chaque année sous l'égide de la FIM.*
2. *Les Championnats du Monde FIM de Motocross sont soumis aux Règlements FIM, Code Sportif, Chapitre 30 "Championnats du Monde et Prix FIM".*

En outre de 1.1 :

1.1.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

1.1.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

3. *Championnats du Monde FIM de Motocross Individuel, destinés aux coureurs et aux constructeurs :*
 - a) *Championnat du Monde FIM de Motocross MXGP;*
 - b) *Championnat du Monde FIM de Motocross MX2;*
 - c) *Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin.*
4. *Ces Championnats du Monde peuvent également être appelés Championnats du Monde FIM de Motocross.*
5. *Une série de manifestations de Motocross comptant pour les Championnats du Monde FIM de Motocross sera organisée.*

1.1.MXN FIM Motocross of Nations

3. *Championnat du Monde par équipes, entre équipes nationales sélectionnées par les FMN :*
 - a) *"FIM Motocross of Nations".*



1.2 Manifestations

1. Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross doivent être inscrites au Calendrier.
2. Ces manifestations doivent être organisées sur des circuits qui seront approuvés par la FIM et se conformer aux Règlements FIM (Voir Normes FIM pour les Circuits de Motocross).
3. Une manifestation peut être annulée, déplacée à un autre lieu ou date et/ou remplacée par une autre manifestation.
4. Aucune manifestation ne peut être organisée sans que les organisateurs aient fourni toutes les autorisations légales nécessaires.
5. Les organisateurs ont la responsabilité de fournir toutes les installations et le personnel afin d'assurer un déroulement sûr, efficace et sans heurts de la manifestation.
6. L'assurance responsabilité civile entrera en vigueur deux jours avant le début des essais et prendra fin deux jours après la dernière course de la manifestation.
7. La manifestation se déroule sur trois jours, généralement les vendredi, samedi et dimanche, mais cela peut varier en fonction de la manifestation. Pour des raisons de simplification, ce principe est maintenu dans ces règlements.
8. Les manifestations commencent au moment des vérifications techniques et sportives et sont terminées quand les formalités suivantes ont eu lieu :
 - a) Les résultats finaux ont été approuvés par la Direction de Course;
 - b) Tous les délais pour déposer des réclamations/appels sont écoulés; et
 - c) Tous les contrôles techniques, sportifs et antidopage ont été effectués.
9. Si une réclamation a été déposée, les résultats ne seront pas officiels avant qu'une décision n'ait été prise par la Direction de Course.
10. Si un appel a été déposé contre la décision de la Direction de Course, les résultats ne seront pas officiels avant qu'une décision n'ait été prise par le Collège des Commissaires FIM.
11. Tous les officiels, commissaires et l'équipe médicale doivent rester au circuit, complètement opérationnels - à la disposition de la Direction de Course et/ou le Collège des Commissaires FIM - de jusqu'à la fin du temps prévu pour déposer une réclamation/appel.

1.3 Format de la Manifestation

1.3.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

MXGP / MX2	Durée par session	Nombre maximum de coureurs
1 X Essais Libres	25 minutes	40
1 X Essais Chronométrés	25 minutes	40
1 X Course de Qualification	20 minutes + 2 tours	40
1 X Warm-Up	15 minutes	40
2 X Courses	30 minutes + 2 tours	40

1.3.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

Motocross Féminin	Durée par session	Nombre maximum de coureurs
1 X Essais Libres	20 minutes	50
1 X Essais Chronométrés	25 minutes	50
1 X Tours de Reconnaissance	10 minutes	42
2 X Courses	20 minutes + 2 tours	40

1.3.MXN FIM Motocross of Nations

FIM Motocross of Nations	Durée par session	Nombre maximum de coureurs
1 X Essais Libres MXGP	40 minutes	
1 X Essais Libres MX2	40 minutes	
1 X Essais Libres "Open"	40 minutes	
1 X Course de Qualification MXGP	20 minutes + 2 tours	
1 X Course de Qualification MX2	20 minutes + 2 tours	
1 X Course de Qualification "Open"	20 minutes + 2 tours	
1 X Finale C (*)	20 minutes + 2 tours	39
1 X Warm-Up, Finale B	15 minutes	39
1 X Warm-Up, MXN Groupe 1	15 minutes	40
1 X Warm-Up, MXN Groupe 2	15 minutes	40
1 X Finale B	20 minutes + 2 tours	39
1 X Course, MXN (MXGP + MX2)	30 minutes + 2 tours	40
1 X Course, MXN (MX2 + "Open")	30 minutes + 2 tours	40
1 X Course, MXN (MXGP + "Open")	30 minutes + 2 tours	40

(*) Sera disputée uniquement s'il y a plus de 37 équipes présentes

1.4 Critères pour les Championnats du Monde FIM

1.4.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

1.4.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. *Toutes les manifestations comptant pour le Championnat du Monde FIM correspondant seront prises en considération. Toutefois, le Conseil de Direction FIM ou, le cas échéant, le Bureau Exécutif FIM peut, sur proposition de la Commission de Motocross et dans des circonstances exceptionnelles, prendre une décision s'écartant de ce principe.*
2. *Le vainqueur du Championnat du Monde FIM est le coureur qui a obtenu le plus de points dans toutes les Courses du Championnat du Monde FIM, indépendamment du nombre de Courses qu'il a terminées (Voir également ci-dessous MXGP/MX2 et WMX).*
3. *Pour le Championnat du Monde FIM des Constructeurs, seul le motorcycle le mieux classé d'un Constructeur obtiendra des points, conformément à sa position à chaque Course du Championnat.*
4. *En cas d'ex æquo pour le Championnat du Monde FIM des Constructeurs, les mêmes conditions que pour les coureurs seront appliquées afin de déterminer le vainqueur du Championnat.*
5. *Au cas où un coureur participe avec des motorcycles de Constructeurs différents, c'est la marque avec laquelle il aura obtenu le plus grand nombre de points qui apparaîtra en regard de son nom dans le classement final, sans pour autant que le calcul du classement du Championnat du Monde des Constructeurs ne soit modifié.*
6. *Les classements Championnat du Monde FIM ne seront considérés comme définitifs qu'au terme du délai de réclamation et d'appel, et lorsque les réclamations et appels éventuels auront fait l'objet d'une décision et qu'une décision finale ait été prise par l'organe compétent.*
7. *Tous les Champions du Monde FIM doivent être présents à la Cérémonie de Remise des Prix FIM.*

En outre de 1.4 :

1.4.MXGP **Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2**

1.4.WMX **Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin**

8. *Pour la première manifestation du Championnat du Monde FIM : le classement provisoire sera identique au classement général de la manifestation en question.*
9. *A partir de la deuxième manifestation du Championnat du Monde FIM, les coureurs seront classés selon le nombre total de points qu'ils auront marqués.*
10. *En cas d'ex æquo le nombre de meilleures places sera pris en considération.*
11. *S'il y a toujours un ex æquo, les points marqués dans la dernière Course du Championnat du Monde FIM détermineront la place dans le classement final. S'il est nécessaire, les points marqués dans l'avant-dernière Course du Championnat du Monde FIM détermineront la place dans le classement final, et ainsi de suite.*



1.5 Courses Annexes

1. *Lors d'une manifestation de Championnat du Monde de Motocross FIM, des courses annexes peuvent être autorisées.*
2. *Toutefois, ces courses annexes, ainsi que toute autre activité comme l'utilisation du circuit par des véhicules pendant la manifestation, y compris des démonstrations ou présentations, doivent toujours être autorisées préalablement par la FIM et le Promoteur du Championnat FIM.*
3. *L'autorisation de la FIM n'implique pas, ni comprend une implication et/ou responsabilité pour ces courses annexes et/ou autres activités qui ne se déroulent pas sous l'égide et la responsabilité de la FIM.*
4. *La priorité doit en tout temps être donnée au programme du Championnat du Monde de Motocross FIM.*
5. *Si nécessaire, la Direction de la Manifestation peut modifier les horaires de ces courses annexes et/ou autres activités ou les annuler.*

2. ENGAGEMENTS, COUREURS ET EQUIPES

2.1 Règlement Particulier

1. *Le Règlement Particulier (RP) doit comprendre toutes les règles complémentaires au Code Sportif et à ses Annexes et inclure les dispositions applicables des Codes Environnement, Médical et Antidopage, ainsi que les détails relatifs à la manifestation en question. Il ne doit en aucun cas modifier les règlements FIM.*
2. *Le Règlement Particulier doit être conforme au Règlement Particulier type de la CMS/FIM (Voir copie publiée dans cette brochure).*
3. *Le Règlement Particulier doit être publié dans les deux langues officielles de la FIM et doit être approuvé par la FMNR d'abord et la FIM ensuite.*
4. *La copie électronique doit être envoyée à l'Administration FIM au plus tard trois mois avant la date de la manifestation pour obtenir l'approbation de la FIM.*
5. *Dès son approbation, la FIM, la FMNR et l'organisateur doivent également publier ce RP sur leurs sites respectifs.*
6. *Au plus tard deux mois avant la date de la manifestation, la FMNR doit envoyer une copie électronique du RP approuvé à toutes les fédérations ayant des coureurs susceptibles de participer à la manifestation en question.*
7. *Des modifications peuvent être apportées au Règlement Particulier mais doivent toujours être approuvées par la Direction de Course et la Direction de la Manifestation, et ensuite portées à la connaissance de toutes les personnes concernées.*
8. *Le Règlement Particulier doit ensuite être ratifié par la Direction de Course lors de sa première réunion.*

2.2 Conditions d'Engagement

1. Afin d'être engagés dans une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross, les coureurs doivent :
 - a) Etre en possession de la licence Championnat du Monde FIM de Motocross appropriée (voir également Art. 01.2.3 Age des Coureurs). **Les FMN ont la responsabilité d'informer la FIM et le Promoteur du Championnat FIM chaque fois qu'elles ont suspendu un coureur ou retiré sa licence;**
 - b) Avoir l'autorisation de leur FMN (Uniquement pour les coureurs qui ne sont pas couverts par le Programme d'Assurance FIM);
 - c) Avoir soumis une demande d'engagement avant la date de clôture des engagements.
2. Les coureurs peuvent s'inscrire pour une ou plusieurs manifestations, toujours en utilisant la procédure d'engagement officielle/spécifique en ligne du Promoteur du Championnat FIM, sur lequel doivent être mentionnées toutes les informations relatives au coureur, équipe, sponsor et la marque du motorcycle.
3. Les demandes d'engagement doivent être envoyées au Promoteur du Championnat FIM : sportoffice@mxgp.com
4. Des inscriptions provisoires peuvent être faites par courrier électronique mais doivent toujours être confirmées par le bulletin d'engagement officiel dûment complété.
5. Il est recommandé qu'une inscription provisoire mentionne les informations suivantes :
 - Numéro IMN, FMNR, date et lieu de la manifestation à laquelle le coureur désire s'inscrire;
 - Classe;
 - Nom et prénom du coureur;
 - La FMN du coureur;
 - Le numéro de la licence Championnat du Monde FIM de Motocross du coureur (si la licence a déjà été émise);
 - La date de naissance et la nationalité du coureur;
 - Le motorcycle et l'équipe du coureur.

6. Les coureurs peuvent être tenus de signer un bulletin d'engagement individuel lors des contrôles administratifs.
7. Pour chaque manifestation une liste des coureurs engagés sera publiée dans les 72 heures qui suivent le délai de clôture des inscriptions.
8. L'Administration FIM publiera la liste des coureurs engagés.

En outre de 2.2 :

2.2.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

9. Les coureurs inscrits à une manifestation du Championnat du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2 ne sont pas autorisés à participer à des courses Continentales, internationales ou nationales à la même manifestation.
10. Les coureurs peuvent prendre part à plusieurs classes de Championnat au cours de la même saison, mais sont limités à une seule classe à chaque manifestation.
11. Le nombre d'engagements pour chaque manifestation est limité à 40 coureurs pour les classes MXGP et MX2. La procédure est la même pour tout le Championnat du Monde. Les coureurs suivants pourront s'engager :
 - a) Dans chaque classe, la FMNR peut engager deux coureurs. La FMNR doit informer le Promoteur du Championnat FIM, au plus tard 15 jours avant la date de clôture des engagements de la manifestation, des noms des deux coureurs que la FMNR souhaite nommer;
 - b) Si la FMNR n'informe pas le Promoteur du Championnat FIM au plus tard 15 jours avant la date de clôture des engagements de la manifestation, ce dernier peut automatiquement disposer de ces engagements;
 - c) Le Promoteur du Championnat FIM a le droit d'inscrire d'avantage de coureurs afin d'atteindre le maximum autorisé dans chaque classe.
12. Les coureurs ayant remporté deux Championnats du Monde FIM de Motocross MX2 ou ayant atteint l'âge maximum de 23 ans ne sont pas admissibles à participer dans la classe MX2.
13. Pour la première manifestation, la date de clôture des inscriptions est 60 jours avant la manifestation.
14. A partir de la deuxième manifestation, la date de clôture des inscriptions pour chaque manifestation aura lieu 15 jours avant la manifestation en question.

15. *Si à un moment après que la liste des engagés a été publiée, le nombre des engagés n'atteint pas le maximum autorisé dans une classe, le Promoteur du Championnat FIM a le droit d'inscrire plus de coureurs dans la classe concernée jusqu'à concurrence du nombre maximum autorisé.*
16. *La décision d'admettre à une manifestation un ou plusieurs de ces coureurs engagés par le Promoteur du Championnat FIM se fera avant la fin des vérifications techniques préalables à manifestation en question.*
17. *Pour ces coureurs engagés par le Promoteur du Championnat FIM, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont applicables.*

2.2.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

9. ***Les coureurs inscrits à une manifestation du Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin ne sont pas autorisés à participer à des courses MXGP/MX2, Continentales, internationales ou nationales à la même manifestation.***
10. *Le nombre d'inscriptions est limité à 50 coureurs.*
11. *Pour la première manifestation, la date de clôture des inscriptions est de 60 jours avant la manifestation.*
12. *A partir de la deuxième manifestation, la date de clôture des inscriptions pour chaque manifestation aura lieu 15 jours avant la manifestation en question.*
13. *Si à un moment après que la liste des engagés a été publiée, le nombre des engagés n'atteint pas les 50, le Promoteur du Championnat FIM a le droit d'inscrire plus de coureurs jusqu'à concurrence du maximum autorisé.*
14. *Le Promoteur du Championnat FIM doit alors aviser la FMN du coureur, la FMNR et/ou l'organisateur par écrit, ou par e-mail au plus tard avant la fin des vérifications techniques préalables à la manifestation.*
15. *Pour ces coureurs engagés par le Promoteur du Championnat FIM, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont applicables.*

2.2.MXN FIM Motocross of Nations

9. *Chaque FMN ne peut inscrire qu'une seule équipe. Chaque équipe est composée de trois coureurs.*
10. *Les motocycles utilisés par les coureurs sont au choix de l'équipe. Cependant, chaque équipe doit mettre en lice :*
 - *Un coureur sur un motocycle de la classe MXGP;*
 - *Un coureur sur un motocycle de la classe MX2;*
 - *Un coureur sur un motocycle de la classe "Open" qui répond aux exigences de la classe MXGP ou MX2, au choix de chaque équipe.*
11. *Les membres d'une équipe doivent être détenteurs du passeport du pays qu'ils représentent, mais peuvent être détenteurs d'une licence délivrée par n'importe quelle FMN.*
12. ***Les engagements doivent être effectués selon la procédure définie par l'Administration FIM.***
13. *La date de clôture des inscriptions est 30 jours avant la manifestation.*
14. *L'Administration FIM publiera la liste des équipes/coureurs engagées.*
15. *Une FMN/équipe qui considère que son inscription a été refusée à tort et qui se trouve de ce fait lésé peut recourir ou déposer une réclamation à l'Administration FIM conformément aux dispositions de la discipline concernée.*
16. ***À la demande de la FMN concernée, le Promoteur du Championnat FIM peut accepter des équipes supplémentaires après la date de clôture des inscriptions et avant la fin des vérifications techniques préalables à la manifestation.***
17. *Pour ces équipes acceptées par le Promoteur du Championnat FIM, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont applicables.*

2.3 Age des Coureurs

1. Des licences FIM de Championnat du Monde de coureur ne sont délivrées que quand le coureur ait atteint l'âge minimum, comme indiqué ci-dessous
 - a) Championnat du Monde FIM de Motocross, classe MXGP : 16 ans
 - b) Championnat du Monde FIM de Motocross, classe MX2 : 15 ans
 - c) Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin : 15 ans
2. Dans chaque classe, l'âge maximum est comme indiqué ci-dessous :
 - a) Championnat du Monde FIM de Motocross, classe MXGP : 50 ans
 - b) Championnat du Monde FIM de Motocross, classe MX2 : 23 ans
 - c) Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin : 50 ans
3. La limite d'âge minimum débute à la date de l'anniversaire du coureur et doit être atteinte au moment des premières vérifications techniques de la manifestation en question. La limite d'âge maximum se termine à la fin de l'année en cours durant laquelle le coureur atteint l'âge maximum de la classe en question.

En outre de 2.3 :

2.3.MX2 Championnat du Monde FIM de MX2

4. La limite d'âge maximum de 23 ans pour les coureurs de la classe MX2, ne s'applique pas aux coureurs de sexe féminin.

2.3.MXN FIM Motocross of Nations

4. La limite d'âge maximum de 23 ans pour les coureurs de la classe MX2 ne s'applique pas au FIM Motocross of Nations.

2.4 Coureurs de Remplacement

2.4.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

2.4.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. *Le remplacement d'un coureur engagé peut être accepté.*
2. *La décision d'admettre un ou plusieurs coureurs de remplacement à une manifestation se fera avant la fin des vérifications techniques préalables à manifestation en question.*
3. *Une fois passé ce délai, il ne sera plus possible de d'engager un coureur de remplacement.*
4. *Pour ces coureurs de remplacement, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont d'application.*

2.4.MXN FIM Motocross of Nations

1. *Une fois qu'une équipe a été inscrite par une FMN, le remplacement de coureurs ou le changement de classe(s) parmi les coureurs de l'équipe peuvent encore être autorisés.*
2. *Dans les deux cas, toutes les conditions d'engagement mentionnées (à part la date de clôture des engagements) sont d'application.*
3. *La FMN de l'équipe concernée doit alors aviser la FIM par écrit, fax, ou par e-mail au plus tard avant la fin des vérifications techniques préalables à la manifestation.*
4. *Une fois passé ce délai, il ne sera plus possible de remplacer un coureur de l'équipe.*

2.5 Coureurs de Réserve

2.5.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. Les coureurs de réserve sont des coureurs non-qualifiés qui auront le droit de prendre la place des coureurs qualifiés qui ne peuvent pas participer à une Course.
2. Dans chaque classe, les coureurs de réserve sont nommés après la fin des qualifications et selon les critères valables pour la classe concernée.
3. Les coureurs de réserve n'ont pas la garantie de pouvoir participer aux courses.
4. La décision d'admettre un ou plusieurs coureurs de réserve à une course se fera 10 minutes avant la course en question quand la zone d'attente est fermée. A cet instant, tout coureur de réserve qui n'est pas autorisé à prendre le départ, doit quitter la zone d'attente.
5. Un coureur de réserve qui n'était pas autorisé à prendre le départ de la première course peut le faire dans la deuxième course, si nécessaire.
6. D'autre part, un coureur de réserve qui a pris part à la première course n'est pas autorisé à participer à la deuxième course si tous les coureurs qualifiés sont dans la zone d'attente.

2.6 Numéros de Départ

2.6.MXGP *Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2*

2.6.WMX *Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin*

1. *Chaque coureur participant à un Championnat du Monde FIM de Motocross se verra attribuer un numéro de départ permanent pour la saison par le Promoteur du Championnat FIM.*

2.6.MXN *FIM Motocross of Nations*

1. *Toutes les équipes au classement final du FIM Motocross of Nations (manifestation) de l'année précédente auront leurs numéros de départ réservés.*
2. *Ces numéros seront identiques au classement de l'équipe dans la manifestation de l'année précédente, et attribué en conséquence.*
3. *L'équipe gagnante se verra attribuer les numéros 1, 2, 3; l'équipe classée deuxième : 4, 5, 6; et ainsi de suite.*
4. *La FIM attribue des numéros de départ à toutes les autres équipes qui s'engagent à la manifestation.*



2.7 Non-Participation à une Manifestation

1. *Des coureurs s'étant engagés dans une manifestation de Championnat du Monde FIM de Motocross et qui, par la suite, ne peuvent pas participer, sont soumis aux dispositions des Règlements FIM.*
2. *Les FMN des coureurs qui n'informent pas la FIM et les organisateurs de leur incapacité à participer, ou qui ne fournissent pas de justification acceptable, se verront infliger une amende de € 150.- par la FIM.*
3. *Un coureur présent à une manifestation et qui ne participe pas aux essais et/ou aux courses et/ou qui quitte la manifestation doit toujours informer le Directeur de l'Epreuve FIM des raisons de sa non-participation.*
4. *Un coureur qui, dans une manifestation, ne manifeste aucune volonté de défendre ses chances, ne doit pas être autorisé à poursuivre la compétition et est passible d'une sanction par la Direction de Course.*

2.8 Equipements des Coureurs

1. Les coureurs sont responsables de la sélection des casques et des équipements et doivent s'en remettre à leur propre jugement pour qu'ils assurent une protection appropriée et durable.
2. Le casque, la protection des yeux, l'équipement et vêtements de protection doivent être conformes aux Règlements Techniques Motocross FIM.
3. Bien que la FIM approuve des matériaux, elle ne souscrit pas ou ne se porte garant pour certains produits ou fabricants.
4. Lors de chaque séance d'essais, qualification, warm-up, tour de reconnaissance ou course, les coureurs doivent porter l'équipement suivant :

a) Casques

Les casques doivent être marqués avec l'une des marques des normes internationales indiquées dans les Règlements Techniques Motocross FIM. Les cheveux longs doivent être attachés dans le casque.

b) Protection des yeux

Des lunettes doivent être portées durant toute compétition sur la piste (séance d'essais, qualification, warm-up, tour de reconnaissance ou course). Cependant, en cas de conditions de course défavorables, les coureurs peuvent enlever leurs lunettes mais il est fortement recommandé de s'en procurer une nouvelle paire dans la pit lane ou la "goggle exchange lane" lors du tour suivant.

c) Équipement et vêtements de protection

Cet équipement comprend mais n'est pas limité à : des bottes, des gants, un pantalon, un maillot, une protection totale du haut du corps (devant et derrière), non-modifiée. Des gants doivent être portés au départ de chaque séance d'essais, qualification, tour de reconnaissance ou course.

d) Logo du Championnat FIM

Tous les coureurs doivent arborer le logo du Championnat FIM (Lo 70 mm x La 35 mm) sur le devant de leur maillot, dans la région du torse ou de l'épaule ou sur la protection cage thoracique/protection dorsale, si celle-ci est portée par-dessus du maillot.

Les coureurs peuvent imprimer le logo du Championnat FIM sur leur maillot.

e) Nom de famille/Numéro de départ du coureur

Les coureurs doivent porter un numéro de départ au dos conformément aux Règlements FIM, Art 01.76 des Règlements Techniques Motocross.

Le nom de famille du coureur doit apparaître dans la région de l'épaule de son maillot et son numéro départ doit apparaître au dos du maillot. Si une protection dorsale est portée sur le maillot, son nom de famille et numéro doivent apparaître sur la protection dorsale (mêmes principes que pour le maillot).

Le nom et le numéro doivent être de couleurs contrastées par rapport à la couleur du maillot entourant le positionnement du nom/numéro. Le contour du nom et du numéro est autorisé. La couleur du contour doit être en contraste avec la couleur du maillot/protection dorsale ainsi qu'avec la couleur du nom/numéro (ex. un maillot blanc avec un nom/numéro orange pourrait utiliser un contour noir).

En outre de 2.8 :

2.8.MXN FIM Motocross of Nations

a) Casques

Il est recommandé que le schéma global des couleurs du casque représente les couleurs du drapeau national de l'équipe. Le drapeau national peut être reproduit sous forme de rayures, de bandes ou d'autres motifs.

En outre, l'Equipe Champion du Monde FIM en titre est autorisée à porter les couleurs de l'"arc en ciel" sur le casque.

Le dessin général qui apparaît sur le casque - y compris son schéma de couleurs, les rayures et les bandes ou autres motifs représentant le drapeau national de l'équipe et / ou l'utilisation de l'"arc en ciel" sur le casque (dans le cas des Champions en titre) - doit toujours être approuvé par la FMN de l'équipe.

Les sponsors personnels du coureur peuvent être intégrés dans le dessin général ou dans une zone séparée sous l'extrémité inférieure de la sangle des lunettes (ligne horizontale). Par conséquent, le casque de chacun des coureurs peut être différent mais le dessin du casque de chaque coureur d'une même équipe doit présenter un aspect visuel général identique.

Quand une équipe utilise un casque et qu'il y a un cas de "force majeure" (par exemple, changement de coureur, casque cassé, etc.), le casque en question peut être remplacé par tout autre casque, pourvu qu'il soit conforme aux Règles Techniques de l'année en cours et qu'il ait été présenté aux Commissaires Techniques de la manifestation.

b) Équipement et vêtements de protection

Il est recommandé que le schéma global des couleurs de l'équipement et vêtements de protection représente les couleurs du drapeau national de l'équipe. Le drapeau national peut être reproduit sous forme de rayures, de bandes ou d'autres motifs.

En outre, l'Equipe Champion du Monde FIM en titre est autorisée à porter les couleurs de l'arc en ciel sur l'équipement et vêtements de protection.

Le dessin général qui apparaît sur l'équipement et vêtements de protection - y compris son schéma de couleurs, les rayures et les bandes ou autres motifs représentant le drapeau national de l'équipe et / ou l'utilisation de l'"arc en ciel" sur l'équipement et vêtements de protection (dans le cas des Champions en titre) - doit toujours être approuvé par la FMN de l'équipe.

La moitié supérieure visible du maillot arborera le(s) logo(s) de la FMN et/ou le(s) sponsor(s) de la FMN (qui ne peuvent pas être en conflit avec le(s) sponsor(s) du coureur et de son équipe).

La moitié inférieure (visible) du maillot arborera le(s) logo(s) de(s) sponsor(s) du coureur et de son équipe.

Les manches du maillot arboreront le(s) logo(s) de(s) sponsor(s) du coureur et de son équipe.

Le dos du maillot arborera le nom du coureur et son numéro.

c) Logo du Championnat FIM

Le non-respect par l'équipe de la disposition d'arborer le logo du Championnat FIM (FIM Motocross of Nations) sur le devant de leur maillot, dans la région du torse ou de l'épaule ou sur la protection contre des pierres (ou des projections) de ses coureurs entraînera 50% de réduction sur les prix accordés à l'équipe en question.



2.9 Tenue Vestimentaire des Coureurs/Mécaniciens/de l'Équipe

1. *Tous les coureurs, mécaniciens et membres de l'équipe doivent avoir une tenue propre et soignée.*
2. *Seules les personnes vêtues convenablement et munies des laissez-passer appropriés seront autorisées dans les zones restreintes.*
3. *Des jeans coupés, des chemises sans manches et des sandales sont interdits dans les zones d'attente et la pit lane.*
4. *Les coureurs, mécaniciens et membres de l'équipe sont encouragés à arborer le logo du Championnat FIM sur leurs chemises/tenues/vêtements.*

En outre de 2.9 :

2.9.MXN FIM Motocross of Nations

5. *Les équipes nationales sont encouragées à disposer de chemises/tenues/vêtements pour leurs coureurs, mécaniciens et membres de l'équipe.*
6. *Ces chemises/tenues/vêtements devraient intégrer les couleurs du drapeau national doivent être représentées, soit par des rayures, rubans ou par un autre dessin.*

2.10 Comportement du Coureur et aide à celui-ci

1. A tout instant, les coureurs doivent se conformer aux dispositions des Règlements FIM.
2. Afin de garantir la sécurité des autres coureurs, des membres d'équipe, des officiels et des spectateurs ou toute autre personne impliquée dans la manifestation, un coureur doit être physiquement et mentalement en état de contrôler son motorcycle.
3. Le coureur doit rapporter au CSM tout trouble médical ou blessure masqué qu'il pourrait avoir.
4. A tout moment pendant la manifestation, à la demande du Chef Commissaire Technique, les coureurs doivent se présenter ou présenter leur(s) motorcycle(s) et/ou équipement(s) au contrôle technique.
5. A tout moment pendant la manifestation, le coureur sera responsable de maintenir son motorcycle en conformité avec les règlements.
6. Tout comportement antisportif, agressif ou imprudent d'un coureur ou des membres de son équipe et/ou son entourage envers d'autres concurrents, mécaniciens, personnel d'équipe et officiels ou d'autres participants (personnel de l'organisateur ou du promoteur, personnel médical, presse, public etc.) sur ou hors de la piste pourra être sanctionné par la Direction de Course avec une des pénalités en vertu de l'Art. 4.7§9.
7. Un coureur peut être tenu responsable des actions des membres de son équipe.
8. Il est interdit aux coureurs et membres d'équipes de conduire un véhicule motorisé et/ou vélo sur la piste en-dehors des heures des séances d'essais/ de qualification officielles et courses.
9. Un coureur doit obéir aux signaux officiels par drapeau et aux panneaux qui communiquent des instructions.
10. Les coureurs doivent transporter des caméras embarquées si cela leur a été demandé par le Promoteur du Championnat FIM.
11. Les coureurs sont responsables d'être au courant de toutes les informations données dans le **briefing électronique aux coureurs**.
12. Tout bijou corporel devra être scotché ou enlevé en tout temps durant la compétition sur la piste.

13. *L'utilisation d'un portable pour musique est interdite en tout temps durant la compétition sur la piste.*
14. *Pendant la manifestation, un coureur doit toujours manifester sa volonté de défendre ses chances. Sinon, il ne sera pas autorisé à poursuivre la compétition et est passible d'une sanction.*
15. *Les coureurs qui ne roulent pas au niveau de la compétition peuvent être exclus de la manifestation par le Direction de Course FIM.*
16. *Les coureurs doivent rouler d'une manière responsable qui ne met pas en danger les autres compétiteurs, mécaniciens, personnel de l'équipe et officiels ou autres participants (personnel de l'organisateur ou du promoteur, personnel médical, presse, public, etc.) sur ou hors de la piste. Rouler de manière irresponsable pourra être sanctionné par la Direction de Course avec une des pénalités en vertu de l'Art. 4.7§9.*
17. *Des lunettes doivent être portées durant toute compétition sur la piste (séance d'essais, qualification, warm-up, tour de reconnaissance ou course). Cependant, en cas de conditions de course défavorables, les coureurs peuvent enlever leurs lunettes mais il est fortement recommandé de s'en procurer une nouvelle paire dans la pit lane ou la "goggle exchange lane" lors du tour suivant.*
18. *Les coureurs doivent toujours commencer les Essais Libres/Chronométrés et le Warm-up depuis la pit lane.*
19. *Quand les coureurs évoluent sur la piste, la consultation entre eux et des membres de l'équipe est limitée à la pit lane et la signalisation. Les coureurs qui s'arrêtent au bord de la piste pour être en consultation avec d'autres personnes peuvent nuire à la progression d'autres coureurs, et une telle action sera considérée comme de l'aide extérieure.*
20. *Seuls les signaux suivants sont autorisés entre les coureurs/motocycles et les personnes en relation avec eux : des informations et images des transpondeurs de chronométrage et des caméras embarquées, des messages par panneau dans les zones approuvées et gestes corporels par le coureur. Les communications par radio avec les coureurs sont strictement interdites.*
21. *Toute aide extérieure aux coureurs sur la piste est interdite, sauf si elle est apportée par un commissaire désigné par les organisateurs dans le but d'assurer la sécurité. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée.*



22. Les commissaires peuvent apporter de l'aide en soulevant des motocycles et en les déplaçant à un endroit sûr. Toutes réparations ou ajustement doivent se faire par le coureur, travaillant tout seul sans aide extérieure. Les commissaires ne sont pas autorisés à aider les coureurs pour redémarrer leurs motocycles.
23. Lorsqu'un coureur reçoit un traitement par le personnel médical, les membres de l'équipe et/ou membres de la famille ne sont pas autorisés à aucun moment à interférer ou entraver leur travail. Toute infraction à cette règle pourra être sanctionnée par la Direction de Course avec une des pénalités en vertu de l'Art. 4.7§9.
24. Les coureurs doivent utiliser uniquement la piste balisée. Toutefois, s'ils devaient sortir accidentellement de la piste, ils pourront continuer à une vitesse passablement réduite, sans accélérer de manière dangereuse, jusqu'à ce qu'ils puissent revenir prudemment sur la piste. Ils reviendront sur la piste au point le plus proche de l'endroit où ils l'ont quittée, sans y gagner un avantage.
25. Des coureurs qui sont accidentellement sortis de la piste et qui accélèrent de manière dangereuse ou coupent une partie de la piste pendant qu'ils sont hors-piste, peuvent être considérés avoir gagné un avantage sans avoir gagné une position.
26. Il convient à la **Direction** de l'Epreuve de déterminer si le coureur a gagné un avantage en quittant la piste accidentellement et en la reprenant.
27. La pénalité pour avoir gagné un avantage en étant hors-piste pendant des essais sera la perte du tour le plus rapide dans les essais respectifs pour le coureur en question. Des sanctions supplémentaires peuvent être infligées.
28. La pénalité pour avoir gagné un avantage en étant hors-piste pendant des courses sera la perte du nombre de positions plus une position supplémentaire dans le résultat final de la course respective pour le coureur en question. Si aucune position n'a été gagnée, la pénalité sera la perte d'une position.
29. Il est interdit de couper la piste. Si la **Direction** de l'Epreuve détermine que le coureur est sorti de la piste dans l'intention de gagner un avantage, le coureur en question sera disqualifié des essais/de la course en question. Des sanctions supplémentaires peuvent être infligées.

30. Une zone doit être prévue pour les réparations et la signalisation (= la pit lane) pendant les essais et les courses. Seuls les mécaniciens, les panneauteurs et les représentants de l'industrie et officiels nécessaires portant un laissez-passer valable sont admis dans cette zone.
31. Les coureurs peuvent entrer dans la pit lane pour recevoir de l'aide, modifier, ajuster ou remplacer toute pièce de leur équipement de sécurité ou motorcycle, sauf le cadre qui doit être scellé. Pour les silencieux, référez-vous aux Règlements FIM. Tout ravitaillement doit être effectué moteur arrêté.
32. Aucun remplacement d'équipement de sécurité, ravitaillement ou service mécanique ne peut s'effectuer sur la piste ou en dehors de la pit lane ou hors de la Skybox/zone d'attente.
33. **En outre, lorsque les coureurs veulent changer de lunettes pendant une Course de Qualification et/ou Course, ils doivent le faire dans la pit lane ou dans la "goggle exchange lane". Dans ce dernier cas, le motorcycle doit toujours rester sous le contrôle du coureur pendant le processus et le membre de l'équipe du coureur doit toujours opérer de derrière la barrière qui sépare la "goggle exchange lane" de la zone réservée au personnel de l'équipe. Le membre de l'équipe peut apporter de l'aide au coureur pour se nettoyer le visage/les yeux et changer de lunettes/gants. Toute autre assistance dans cette zone est interdite.**
34. Les coureurs doivent toujours entrer dans la pit lane par l'entrée de la pit lane. Quand un coureur "manque" l'entrée de la pit lane, il doit continuer dans la direction de la piste pour un autre tour. Entrer dans la pit lane par la sortie de la pit lane sera considéré comme une tentative pour obtenir un avantage en coupant le parcours ce qui sera sanctionné par la disqualification des essais/qualifications/des courses respectifs. Si nécessaire, des sanctions supplémentaires peuvent être infligées.
35. Les coureurs qui entrent dans la pit lane doivent rouler d'une façon disciplinée. Ils ne doivent pas rouler à une vitesse excessive ou dépasser d'autres coureurs et doivent toujours s'arrêter complètement. Dans ce dernier cas, les contrevenants seront disqualifiés des essais/de la course en question.



- 36. Les coureurs qui coupent leur moteur dans la pit lane peuvent recevoir de l'aide pour redémarrer leurs motocycles.
- 37. Lors du tour de reconnaissance/la séance des tours de reconnaissance les coureurs ne sont pas autorisés à entrer dans la pit lane. Les ajustements, réparations ou ravitaillements doivent être effectués dans la zone d'attente/Skybox. Entrer dans la pit lane pendant le tour de reconnaissance/la séance des tours de reconnaissance sera considéré comme une tentative pour obtenir un avantage ce qui sera sanctionné par la disqualification de la course en question.
- 38. Lors tour de reconnaissance/la séance des tours de reconnaissance et/ou une course, les coureurs ne sont pas autorisés à avoir un motocycle de réserve dans la pit lane. Avoir un motocycle de réserve dans la pit lane sera considéré comme une tentative pour obtenir un avantage ce qui sera sanctionné par la disqualification de la course en question.
- 39. Les coureurs qui rentrent au parc des coureurs lors d'une course ne pourront pas reprendre la course.
- 40. Les coureurs retournant lentement à la pit lane ou au parc des coureurs doivent **rouler prudemment**, éviter la ligne de course et **ne pas interférer avec d'autres coureurs**.
- 41. Les coureurs choisissent leur position de grille de départ en restant derrière l'obstacle arrière.
- 42. Les coureurs et/ou membres de l'équipe ne sont pas autorisés à entrer dans la plate-forme de départ **en maille**, ni de toucher la grille de départ.
- 43. Les motocycles doivent être centrés sur la grille de départ. Les coureurs ne peuvent pas prendre le départ dans un angle.
- 44. Un coureur doit prendre sa position à la grille de départ avec le motocycle qu'il utilisera dans la course en question.
- 45. Il peut changer de motocycle, changer de roues ou retirer les couvertures de pneus réutilisables tant qu'il n'a pas encore traversé la barrière arrière derrière la grille de départ. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question. En changeant de motocycle, de roues ou en retirant les couvertures de pneus réutilisables, le coureur peut perdre sa position de départ initiale.



46. *Dès qu'un coureur a pris sa place sur la grille de départ, il ne peut plus la changer. Il ne peut pas changer de motorcycle, retourner à la zone d'attente ou recevoir de l'aide avant le départ.*
47. *Les coureurs qui ne réussissent pas à retourner du tour de reconnaissance à la zone d'attente/Skybox avant le départ de la course, seront disqualifiés de la course en question.*
48. *Si un coureur a des problèmes mécaniques dans la zone d'attente/Skybox, et qu'il ne réussit pas à réparer son motorcycle avant que les coureurs ne se rendent à la grille de départ, il devra suivre les instructions des officiels. Une fois que la grille a été abaissée, il peut accéder à la zone de départ et reprendre la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.*
49. *Si un coureur a des problèmes mécaniques sur la grille de départ, il doit attendre de l'aide jusqu'à ce que la grille ait été abaissée. Une fois que la grille a été abaissée, il peut recevoir de l'aide par son (ses) mécanicien(s) à la grille. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.*
50. *Les coureurs ne peuvent pas utiliser un système permettant de l'aide au départ. Toutefois, des blocs de départ sont autorisés.*
51. *Lors du franchissement des lignes de contrôle, le coureur doit toujours être en contact avec le motorcycle.*
52. *Une fois la ligne d'arrivée franchie, les coureurs doivent continuer à la vitesse de course jusqu'à ce qu'ils aient passé le panneau "END FINISH ZONE" et libérer la zone aussi rapidement que possible. Il n'est pas permis de ralentir brusquement ou de s'arrêter dans cette zone à moins d'en avoir reçu l'ordre d'un officiel.*
53. *Un coureur sélectionné pour le contrôle du son doit immédiatement présenter son motorcycle aux commissaires techniques sans retourner dans le parc des coureurs ou la pit lane, sans recevoir aucune assistance technique de son équipe et sans aucune intervention de quiconque sur le motorcycle. Les contrevenants seront disqualifiés des essais/de la course en question.*



- 54. *Un coureur présent à une manifestation et qui ne participe pas aux essais et/ou aux courses et/ou qui quitte la manifestation doit toujours informer le Directeur de l'Epreuve FIM des raisons de sa non-participation.*
- 55. *Les coureurs concernées (les trois premiers du classement final de la manifestation doivent et d'autres participants invités par le Promoteur du Championnat FIM) prendre part à la Cérémonie de Remise des Prix et la Conférence de Presse. Toute infraction à ce règlement sera pénalisée.*

2.11 Chef d'Equipe

2.11.MXN FIM Motocross of Nations

1. *Chaque équipe nationale est limitée à un seul Chef d'Equipe.*
2. *Un Chef d'Equipe ne devrait pas être en même temps coureur.*
3. *Le Chef d'Equipe est nommé par la FMN de l'équipe qu'il représente.*
4. *Pendant la manifestation, le Chef d'Equipe sera responsable de toutes les choses qui concernent son équipe.*
5. *La FIM doit être informée par écrit de toutes les nominations des Chefs d'Equipe au plus tard le jour de clôture des inscriptions.*

3. MOTOCYCLES, CLASSES ET AUTRES SPÉCIFICATIONS

3.1 Motocycles et Classes

1. *Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross sont ouvertes aux motocycles tels qu'ils sont définis dans les Règlements FIM, Annexe 01, Règlements Techniques Motocross :*
 - a) *MXGP : motocycles de la Cat. I, Groupe A1, au-dessus de 175cc jusqu'à 250cc pour les moteurs 2-temps et au-dessus de 290cc jusqu'à 450cc pour les moteurs 4-temps;*
 - b) *MX2 : motocycles de la Cat. I, Groupe A1, au-dessus de 100cc jusqu'à 125cc pour les moteurs 2-temps et au-dessus de 175cc jusqu'à 250cc pour les moteurs 4-temps.*

En outre de 3.1 :

3.1.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

2. *Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2 comprendront deux classes : MXGP et MX2.*
3. *Le nom "MXGP" est à utiliser exclusivement pour le Championnat du Monde FIM. Il n'est pas permis d'utiliser ce nom au niveau Continental ou National.*

3.1.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

2. *Les manifestations de Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin comprendront une classe : MX2.*

3.1.MXN FIM Motocross of Nations

2. *Le "FIM Motocross of Nations" sera ouvert aux deux classes : MXGP et MX2.*



3.2 Plaque-Numéro Avant

1. Sur la plaque-numéro avant du motorcycle doivent toujours figurer (voir diagrammes) :
 - a) La couleur du fond conformément aux Règlements FIM ci-dessous, ainsi qu'aux Règlements Techniques Motocross FIM;
 - b) Le numéro du coureur conformément aux Règlements FIM ci-dessous, ainsi qu'aux Règlements Techniques Motocross FIM;
 - c) Le logo du Championnat FIM comme indiqué sur le diagramme (Lo 70 mm x La 35 mm) doit avoir un espace libre de minimum 10 mm entre le logo et le numéro et la publicité de l'équipe;
 - d) La publicité de l'équipe est autorisée sur la plaque avant dans un espace de 50 mm de la partie haute de la plaque-numéro ou en-dessous de la plaque-numéro.
2. La couleur du fond et des chiffres varie. Les schémas de couleurs suivants seront utilisés :
 - MXGP Fond blanc + Numéros noirs/Logo du Championnat FIM
 - MX2 Fond noir + Numéros blancs/Logo du Championnat FIM
 - Féminin Fond bleu + Numéros blancs/Logo du Championnat FIM
3. Les couleurs suivantes seront utilisées, conformément au tableau de couleurs RAL, c'est-à-dire :
 - Noir 9005
 - Blanc 9010
 - Bleu 5005
4. Les chiffres doivent être clairement lisibles pour les spectateurs et les officiels.
5. Le logo du Championnat FIM doit être clairement visible.

En outre de 3.2 :

3.2.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

3.2.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

6. Sur la plaque-numéro avant du motorcycle doivent toujours figurer :
 - e) A la première manifestation du Championnat FIM, une plaque-numéro avant rouge avec numéros blancs doit être arborée par le Champion du Monde en titre si il court dans la classe dans laquelle il a obtenu son Titre Mondial.



- f) *A partir de la deuxième manifestation, dans chaque classe, une plaque-numéro avant rouge avec numéros blancs doit être arborée par l'actuel leader de la classe ou Championnat.*
 - g) *A la demande du Promoteur du Championnat, un Champion du Monde utilisera une plaque-numéro or jaune.*
 - 7. *Les couleurs suivantes seront utilisées, conformément au tableau de couleurs RAL, c'est-à-dire :*
 - Blanc 9010
 - Rouge 3020
 - Or jaune 1004
 - 8. *Les schémas de couleurs suivants seront utilisés :*
 - MXGP/MX2/Motocross Féminin (*)
Fond rouge + Numéros/Logo du Championnat FIM blancs
- (*) *Dans chaque Championnat : réservé au Champion du Monde en titre (première manifestation) et à l'actuel leader du Championnat (à partir de la deuxième manifestation).*

3.2.MXN FIM Motocross of Nations

- 6. *Sur la plaque-numéro avant du motorcycle doivent toujours figurer :*
 - e) *Pour l'Equipe vainqueur du FIM Motocross of Nations de l'année précédente : une plaque-numéro avant rouge avec numéros blancs.*
 - 7. *Les couleurs suivantes seront utilisées, conformément au tableau de couleurs RAL, c'est-à-dire :*
 - Blanc 9010
 - Rouge 3020
 - 8. *Les schémas de couleurs suivants seront utilisés :*
 - FIM Motocross of Nations (*)
Fond rouge + Numéros/Logo du Championnat FIM blancs
- (*) *Réservé à l'Equipe vainqueur du FIM Motocross of Nations de l'année précédente.*



3.3 Plaques-Numéros Latérales

1. Sur les plaques-numéros latérales du motorcycle doivent toujours figurer
 - a) Le numéro du coureur conformément aux Règlements FIM ci-dessous, ainsi qu'aux Règlements Techniques Motocross FIM;
2. Les chiffres doivent être clairement lisibles pour les spectateurs et les officiels.
3. Le logo du Championnat FIM doit être clairement visible.

En outre de 3.3 :

3.3.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

3.3.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

4. Sur les plaques-numéros latérales du motorcycle doivent toujours figurer :
 - b) Le logo du Championnat FIM (Lo 70 mm x La 35 mm); et
 - c) En option, la publicité du(des) sponsor(s) du coureur/de l'équipe.
5. Il y a la liberté de dessin et de publicité, mais il est obligatoire d'incorporer le numéro du coureur et le logo du Championnat FIM dans le dessin.
6. Les schémas de couleurs pour le fond des plaques-numéros latérales et des numéros sont libres. Cependant, il doit exister une nette distinction de couleur entre la couleur du numéro et la couleur du fond.

3.3.MXN FIM Motocross of Nations

4. Sur les plaques-numéros latérales du motorcycle doit toujours figurer :
 - b) Le drapeau national de l'équipe, en respectant les dimensions de la plaque-numéro.
5. Le schéma de couleurs des numéros sur les plaques-numéros latérales est libre. Cependant, il doit exister une nette distinction de couleur entre la couleur du numéro et la couleur du fond/drapeau.

3.4 Caméras Embarquées

1. *Le Promoteur du Championnat FIM peut demander aux coureurs de porter des caméras embarquées.*
2. *Les coureurs/équipes doivent donner un accès et une aide adéquats aux techniciens désignés afin de faciliter le montage de l'équipement.*
3. *Les caméras et l'équipement correspondant doivent être portés pendant toute la manifestation, des séances d'essais jusqu'à la fin de la manifestation.*
4. *Quand un motorcycle est équipé de caméras embarquées, le poids des caméras et équipement correspondant comptera dans le total du poids minimum du motorcycle.*
5. *Ces caméras et l'équipement correspondant ne sont pas considérés comme de la télémétrie.*
6. *Une caméra embarquée (autre que celle du Promoteur du Championnat) n'est pas autorisée pendant toute la manifestation, du début des séances d'essais jusqu'à la fin de la manifestation.*

4. OFFICIELS ET PROCÉDURES

4.1 Généralités

1. *La direction et la supervision des manifestations ainsi que la procédure judiciaire sont assurées par des officiels nommés par la FIM ou les FMN.*
2. *Les officiels nommés doivent parler couramment l'Anglais ou le Français. D'autres langues sont un atout.*
3. *La FIM et les FMN nomment des officiels et demeurent garantes de leur aptitude et de leur intégrité pour une fonction dûment justifiée. Ces officiels doivent être détenteurs de la licence FIM valable pour la discipline et la fonction concernées.*
4. *Les licences FIM d'Officiel ne sont émises qu'après que les officiels aient prouvé leur compétence selon les modalités prévues pour chaque discipline. Les Commissions pertinentes organisent des séminaires, obligatoires pour certains officiels.*
5. *La FIM ou la FMN se réserve le droit, le cas échéant, de renouveler ou d'annuler une nomination.*
6. *Un officiel ne peut pas être coureur, sponsor, chef d'équipe, mécanicien ou promoteur dans la manifestation en question.*
7. *Le Directeur de Course doit présenter au Délégué FIM une liste de tous les Officiels dont le numéro de licence doit être mentionné.*
8. *Tous les Officiels et Commissaires doivent rester opérationnels et disponibles, avec tout l'équipement en place au circuit, jusqu'à la fin de la période prévue pour formuler une réclamation/un appel.*
9. *Voir également les Règlements FIM, Chapitre 40 du Code Sportif.*



4.2 Officiels Détenteurs d'une Licence FIM

1. *Tout officiel ci-dessous, lorsqu'il est en fonction à des manifestations comptant pour les Championnats du Monde FIM de Motocross, doit être détenteur de la licence adéquate d'officiel de la FIM valable pour l'année en cours :*
 - *Délégué FIM;*
 - *Directeur de l'Epreuve FIM;*
 - *Chef des Commissaires FIM;*
 - *Commissaire FMNR;*
 - *Directeur de Course;*
 - *Commissaire des Drapeaux FIM;*
 - *Directeur Technique FIM;*
 - *Chef Commissaire Technique;*
 - *Commissaire Technique;*
 - *Chef Chronométrateur;*
 - *Directeur Médical FIM;*
 - *Chef du Service Médical;*
 - *Commissaire Environnement.*
2. *Afin de faciliter la communication entre les divers officiels, il est recommandé qu'ils parlent l'anglais couramment.*



4.3 Juridiction

1. *A l'exception du Délégué FIM, du Directeur de l'Epreuve FIM, des Membres du Collège de Commissaires FIM, le Directeur Technique FIM, le Directeur Médical FIM et le Commissaire des Drapeaux FIM, tous les détenteurs de licences et de laissez-passer FIM, les officiels et leurs adjoints ainsi que toute autre personne impliqués dans une manifestation sont soumis à l'autorité du Directeur de Course.*

4.4 Délégué FIM

1. *La Commission de Motocross de la FIM (CMS) nomme le Délégué FIM.*
2. *Si le Délégué FIM est empêché d'arriver à temps à la manifestation, il sera remplacé jusqu'à son arrivée par le Chef Commissaire FIM.*
3. *En cas de "force majeure" pendant la manifestation où le Délégué FIM devient définitivement indisponible pour la manifestation en question, il sera remplacé par le Chef Commissaire FIM.*
4. *Le Délégué FIM n'a aucune responsabilité quant à l'organisation de la manifestation et ses seules tâches sont de représentation et de supervision sauf s'il agit en tant que Membre de la Direction de Course.*
5. *Le pouvoir et les responsabilités du Délégué FIM comprennent mais ne sont pas limitées à :*
 - a) *Le Délégué FIM exerce le contrôle suprême de la manifestation et il doit s'assurer que tous les Règlements FIM sont respectés.*
 - b) *Le Délégué FIM convoquera une réunion de la Direction de Course avant la première séance officielle d'entraînements et à la fin de chaque journée d'entraînements et de courses officielles.*
 - c) *Le Délégué FIM est responsable de la communication avec les Commissaires.*
 - d) *Le Délégué FIM a le droit d'inviter des personnes aux séances de la Direction de Course, si cela est adéquat.*
 - e) *Le Délégué FIM doit s'assurer que les décisions de la Direction de Course sont conformes aux règles du Code Sportif, aux réglementations publiées par la FIM et au Règlement Particulier de la manifestation.*
 - f) *Le Délégué FIM doit s'assurer que toutes les parties concernées, ainsi que les Commissaires, reçoivent une notification écrite de toute décision judiciaire prononcée par la Direction de Course dans les plus brefs délais.*
 - g) *A la fin de la manifestation, le Délégué FIM doit signer, avec le Directeur de Course, les classements officiels de la manifestation.*
 - h) *Le Délégué FIM doit rassembler tous les rapports et résultats officiels et les envoyer avec son rapport à l'Administration FIM.*



- i) *Le Délégué FIM doit envoyer à l'Administration FIM dans les 72 heures suivant la fin de la manifestation son rapport sur la manifestation, en utilisant le Dossier FIM officiel. Ce dossier contiendra : son rapport; les détails de toutes les réclamations présentées, avec les cautions retenues; une copie du certificat d'assurance responsabilité civile; les résultats officiels; le programme officiel de la manifestation et d'autres documents officiels comme demandé dans le dossier.*

4.5 Commissaires FIM et FMNR

1. *Il y aura un Collège de deux Commissaires :*
 - *Le Chef Commissaire FIM;*
 - *Le Commissaire FMNR.*
2. *Le Chef Commissaire est nommé par la Commission de Motocross de la FIM (CMS).*
3. *Si le Chef Commissaire FIM nommé est empêché d'arriver à temps à la manifestation, la CMS peut nommer un remplaçant, la première priorité étant donnée à un Membre de la CMS ne faisant pas partie de la FMNR.*
4. *En cas de "force majeure" où le Chef Commissaire FIM doit remplacer le Délégué FIM pendant la manifestation, il nommera son remplaçant; la priorité étant donnée en premier à un Membre de la CMS ne faisant pas partie de la FMNR.*
5. *La FMNR est limitée à un seul Commissaire FMNR.*
6. *Chaque Commissaire dispose d'une voix. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'ex aequo, le Chef Commissaire a la voix prépondérante.*
7. *Les Commissaires n'ont aucune responsabilité quant à l'organisation de la manifestation et leur seule tâche est de statuer sur les appels interjetés contre les décisions de la Direction de Course.*
8. *L'autorité et les responsabilités des Commissaires comprennent mais ne sont pas limitées à :*
 - a) *S'assurer que la manifestation se déroule conformément au Règlement et rapporter à la Direction de Course toute infraction.*
 - b) *Se prononcer sur tout appel contre les décisions de la Direction de Course.*
 - c) *Le Chef Commissaire FIM doit s'assurer que les décisions du collège des Commissaires sont conformes aux règles du Code Sportif, aux réglementations publiées par la FIM et au Règlement Particulier de la manifestation.*
 - d) *Le Chef Commissaire FIM doit s'assurer que toutes les parties concernées, ainsi que la Direction de Course, reçoivent une notification écrite de toute décision judiciaire prononcée par les Commissaires dans les plus brefs délais.*

4.6 Direction de la Manifestation

1. *La Direction de la Manifestation est composée par le Directeur de l'Epreuve FIM, un Représentant du Promoteur du Championnat FIM, ainsi qu'un Représentant de l'Organisateur respectif.*
2. *Le Directeur de l'Epreuve FIM et le Représentant du Promoteur du Championnat FIM ont chacun le droit de vote, Le Représentant de l'Organisateur n'a pas de droit de vote. Le Représentant du Promoteur du Championnat FIM a une voix prépondérante.*
3. *La Direction de la Manifestation dirige la manifestation et doit :*
 - a) *S'assurer que la manifestation se déroule de manière efficace et régulière.*
 - b) *Faire des recommandations à l'Organisateur pour améliorer le déroulement efficace et régulier de la manifestation.*
 - c) *Rendre attentif la Direction de Course sur tous les faits contraires aux Règlements.*
4. *Les réunions de la Direction de la Manifestation sont présidées par le Représentant du Promoteur du Championnat FIM.*
5. *La Direction de la Manifestation se réunira chaque fois que cela s'avère nécessaire au cours de la manifestation mais, au minimum :*
 - a) *A la fin de la première journée de la manifestation (= le jour où commencent le contrôle administratif et les vérifications techniques).*
 - b) *A la fin de chaque jour suivant.*
 - c) *A la fin de la manifestation.*

4.7 Direction de Course

1. *La Direction de Course est composée du Délégué FIM, le Directeur de l'Epreuve FIM et le Directeur de Course.*
2. *Chaque Membre dispose d'un vote. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, le Délégué FIM a une voix prépondérante.*
3. *Le quorum pour une séance de la Direction de Course est de deux personnes.*
4. *Les réunions de la Direction de Course sont présidées par le Délégué FIM.*
5. *La Direction de Course se réunira chaque fois que cela s'avère nécessaire au cours de la manifestation, au moins avant la première séance officielle d'entraînements et à la fin de chaque journée d'entraînements et ou courses officielles.*
6. *La Direction de Course entendra toutes les réclamations qui sont faites lors de la manifestation.*
7. *La Direction de Course a compétence pour prononcer d'office des sanctions contre les coureurs, le personnel des Equipes, les officiels, promoteurs et organisateurs ainsi que toutes les personnes impliquées pour toutes leurs attributions lors d'une manifestation ou dans le Championnat.*
8. *L'autorité et les tâches de la Direction de Course sont :*
 - a) *Approuver tous les résultats officiels de la manifestation.*
 - b) *Imposer une sanction pour infraction aux Règlements.*
 - c) *Imposer une sanction à toute action ou acte volontaire ou involontaire, accompli au cours d'une manifestation par une personne ou un groupe de personnes, contraire aux règlements en vigueur ou aux ordres donnés par un officiel de la manifestation*
 - d) *Imposer une sanction à toute action de corruption ou de fraude ou tout acte portant préjudice aux intérêts des manifestations ou du sport, accompli par une personne ou un groupe de personnes pendant une manifestation.*

- e) *Imposer une sanction à un organisateur pour incapacité à assurer un déroulement efficace et régulier de la manifestation ou infraction grave aux Règlements.*
 - f) *Se prononcer sur toute réclamation relative aux infractions aux Règlements.*
9. *La Direction de Course peut prononcer les sanctions prévues par le Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM, sans préjudice des dispositions des Art. 2.2 et 2.3 du même Code :*
- a) *un avertissement*
 - b) *une amende jusqu'à un maximum de € 10'000.-*
 - c) *une pénalité de temps et/ou points*
 - d) *recul de positions*
 - e) *une disqualification*
 - f) *une suspension pour une période n'excédant pas 30 jours à partir de la date de l'infraction*
 - g) *la perte du droit de participer au Championnat, qui peut être appliquée à une ou plusieurs manifestations*
- ou déférer le cas à la Cour Disciplinaire Internationale pour infliger une sanction plus grave qui n'est pas de sa compétence.*
10. *Toute personne ou organisation se considérant lésé à la suite d'une décision disciplinaire prise par la Direction de Course a le droit de faire un appel contre cette décision. Cet appel doit être présenté au Collège des Commissaires FIM 30 minutes au plus tard après notification de cette décision.*
11. *Les appels contre une décision disciplinaire par la Direction de Course seront traités par le Collège des Commissaires FIM.*

4.8 Collège des Commissaires FIM

1. *Le Collège des Commissaires FIM est composée du :*
 - a) *Chef Commissaire FIM;*
 - b) *Commissaire FMNR.*
2. *Le quorum pour une séance du Collège des Commissaires FIM est d'une personne.*
3. *Chaque Membre dispose d'un vote. Les décisions sont prises à la majorité simple. En cas d'égalité, le Chef Commissaire FIM a une voix prépondérante.*
4. *Les réunions du Collège des Commissaires FIM sont présidées par le Chef Commissaire FIM.*
5. *Le Collège des Commissaires FIM se réunira chaque fois que cela s'avère nécessaire au cours de la manifestation.*
6. *Le Collège des Commissaires FIM entendra tous les appels contre les décisions prises par la Direction Course.*
7. *Le Collège des Commissaires FIM peut prononcer les sanctions prévues par le Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM, sans préjudice des dispositions des Art. 2.2 et 2.3 du même Code :*
 - a) *un avertissement*
 - b) *une amende jusqu'à un maximum de € 10'000.-*
 - c) *une pénalité de temps et/ou points*
 - d) *recul de positions*
 - e) *une disqualification*
 - f) *une suspension pour une période n'excédant pas 30 jours à partir de la date de l'infraction*
 - g) *la perte du droit de participer au Championnat, qui peut être appliquée à une ou plusieurs manifestations*

ou déferer le cas à la Cour Disciplinaire Internationale pour infliger une sanction plus grave qui n'est pas de sa compétence.
8. *Un appel contre la décision de la Direction de Course peut être interjeté auprès du Collège de Commissaires FIM. Cet appel doit être présenté 30 minutes au plus tard après notification de cette décision.*
9. *Après épuisement des instances internes de la FIM, un appel auprès du TAS est toujours possible. Cet appel doit être présenté 5 jours au plus tard après notification de la décision finale.*

4.9 Séances de la Direction de Course

1. *Lors de sa première séance, la Direction de Course approuvera les questions suivantes :*
 - a) *Le cas échéant, les modifications au RP après l'ouverture des engagements en veillant à ce que celles-ci aient été dûment notifiées à tous les coureurs et participants engagés;*
 - b) *Le rapport du Secrétaire à la Direction de Course stipulant que tous les officiels ayant une responsabilité dans le déroulement de la manifestation sont en possession de leur licence et autorisation respectives;*
 - c) *Le rapport du Représentant du Promoteur du Championnat FIM à la Direction de Course stipulant que tous les coureurs et participants engagés ont dûment rempli le bulletin d'engagement officiel de la FIM pour le Championnat du Monde FIM de Motocross et qu'ils sont en possession de leur licence et autorisation respectives de leur FMN;*
 - d) *Le rapport du Directeur de Course stipulant les dispositions prises en vue d'un déroulement régulier de la manifestation;*
 - e) *Le rapport et le contrôle des normes de sécurité de la manifestation;*
 - f) *Le contrôle et l'approbation de tout changement concernant des demandes de mesures de sécurité supplémentaires telles que mentionnées dans le rapport d'inspection;*
 - g) *Le contrôle de l'autorisation officielle des autorités locales pour la réalisation de la manifestation et de la couverture d'assurance responsabilité civile de l'organisateur.*



4.10 Procès-Verbaux des Réunions

1. *Les Procès-Verbaux de toutes les séances de la Direction de Course et/ou le Collège des Commissaires FIM doivent être rédigés en anglais.*
2. *Les Procès-Verbaux indiqueront en détail les sanctions éventuellement infligées, les décisions prises au sujet de toute réclamation présentée (dont une copie doit être jointe), les précisions concernant les accidents qui ont pu se produire, les irrégularités éventuellement constatées, ainsi que le point de vue de la Direction de Course en ce qui concerne le succès de l'organisation et les éventuelles observations qu'elle juge utile de signaler.*
3. *Les Procès-Verbaux sont établis par le Secrétaire et porteront sa signature et celle du Délégué FIM.*
4. *Le Délégué FIM doit envoyer une copie de ces Procès-Verbaux à l'Administration FIM dans les 72 heures qui suivent la fin de la manifestation.*

4.11 Publication des Décisions

1. *Toutes les décisions nécessaires au déroulement de la manifestation ainsi que les résultats doivent être rendus publics dans les délais les plus raisonnablement brefs. Ces décisions doivent être publiées en anglais.*
2. *Toute décision judiciaire prononcée par la Direction de Course ou le Collège des Commissaires FIM doit être notifiée directement sur le lieu de la manifestation ou, à défaut, adressée par courrier recommandé avec accusé de réception.*
3. *S'il est possible lors de la manifestation, la partie (les parties) impliquée(s) doit (doivent) au moins être notifiée(s) verbalement. Toutefois, il est préférable de notifier la décision de la Direction de Course ou du Collège des Commissaires FIM par un document écrit.*
4. *Sauf pour les cas du §6, ce document/Cette notification d'une décision devra :*
 - a) *Citer les noms et numéro de licence des Membres de la Direction de Course ou du Collège des Commissaires FIM;*
 - b) *Citer le(s) nom(s) de la partie (des parties) impliquée(s);*
 - c) *Dans le cas d'une réclamation, citer que la caution de réclamation a été payée par la partie qui introduit la réclamation;*
 - d) *Citer les raisons de l'action entreprise/réclamation;*
 - e) *Citer les articles auxquels l'action entreprise/réclamation fait référence;*
 - f) *Citer toute autre information obtenue lors de l'audience;*
 - g) *Citer la décision de la Direction de Course ou du Collège des Commissaires FIM, ses preuves et les raisons en bref;*
 - h) *Pour les décisions de la Direction de Course : devra être signé par le Délégué FIM;*
 - i) *Pour les décisions du Collège des Commissaires FIM : devra être signé par le Chef Commissaire FIM.*

5. *Si la partie (les parties) impliquée(s) est (sont) notifiée(s) par écrit lors de la manifestation, la procédure suivante doit être suivie :*
 - a) *La partie (les parties) concernée(s) par la décision de la Direction de Course ou du Collège des Commissaires FIM doit (doivent) signer une copie de cette décision comme accusé de réception;*
 - b) *Pour les décisions de la Direction de Course : devra être signé par le Délégué FIM;*
 - c) *Pour les décisions du Collège des Commissaires FIM : devra être signé par le Chef Commissaire FIM;*
 - d) *Le nom de la personne qui reçoit la décision, sa position/fonction, le lieu, la date, l'heure de réception doivent également être cités sur cet accusé de réception;*
 - e) *La copie de la décision, signée pour réception par la partie (les parties) concernée(s) doit être ajoutée au rapport du Délégué FIM.*
6. *Dans le cas des infractions suivantes (états de fait auxquels aucune réclamation ne sera possible), la notification d'une décision sera différente :*
 - *Quitter la piste en gagnant un avantage;*
= Perte du tour le plus rapide dans les essais respectifs;
 - *Quitter la piste lors d'une course en gagnant un avantage sans gagner de positions;*
= Perte d'une position dans la course respective;
 - *Quitter la piste lors d'une course en gagnant un avantage et/ou des positions;*
= Perte d'une position plus le nombre de positions gagnées dans la course respective;
 - *Sur la piste : non-respect du drapeau jaune agité;*
 - *Sur la piste : non-respect du drapeau médical;*
 - a) *Première infraction durant une manifestation;*
= Perte de 2 positions dans les essais respectifs/la course respective;
 - b) *Toute infraction supplémentaire durant la même manifestation :*
= Perte de 10 positions dans les essais respectifs/la course respective;

- *Echouer un contrôle sonore après les essais/la course;
= Perte de 5 positions dans les essais respectifs/la course respective;*
- *Sur la piste : s'arrêter sans aucune raison valide;
= Perte du meilleur temps de tour dans les essais respectifs;*
- *Dans le cas d'un départ : les coureurs qui retournent à la Skybox avant que le drapeau vert n'ait été levé
= Perte de la position de départ dans la course en question et prise de la position suivante disponible à la grille de départ;*
- *Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée (pendant le nouveau départ) : les coureurs qui coupent le moteur quand le signal du nouveau départ a été donné;*
- *Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée (à partir d'une minute avant le nouveau départ) : les coureurs qui se sont rendus dans leur box;
= Perte de la position de départ et prise du nouveau départ derrière tous les autres dans la course en question;*
- *Sur la piste : couper le circuit;*
- *Sur la piste : s'arrêter pour consulter avec des tiers;*
- *Sur la piste : toute consultation/tout signal entre des tiers et un coureur (en dehors de la pit lane);*
- *Sur la piste : recevoir de l'assistance autre que d'un commissaire dans l'intérêt de la sécurité;*
- *Sur la piste : recevoir de l'assistance pour redémarrer le moteur ou réparer le motorcycle;*
- *Sur la piste : ravitailler;*
- *Entrer dans la pit lane et ne pas s'arrêter complètement;*
- *Entrer dans la pit lane par la sortie de la pit lane;
= Disqualification des essais respectifs/de la course respective;*
- *Coureurs arrivant tardivement dans la zone d'attente/Skybox (10 minutes avant le départ);*
- *Entrer dans la pit lane pendant le tour de reconnaissance/la session de reconnaissance;*
- *Avoir un motorcycle de réserve dans la pit lane lors du tour de reconnaissance/de la session de reconnaissance;*
- *Avoir un motorcycle de réserve dans la pit lane lors d'une course;*
- *Changer de motorcycle après avoir traversé la barrière arrière derrière la grille de départ;*

- Coureurs ayant des problèmes mécaniques dans la zone d'attente/Skybox, qui ne réussissent pas à réparer leur motorcycle avant que le drapeau vert n'ait été levé et qui ensuite ne suivent pas les instructions des officiels;
 - Coureurs ayant pris leur place derrière la grille de départ et qui changent de position;
 - Coureurs ayant pris leur place derrière la grille de départ et qui retournent à la zone d'attente;
 - Coureurs ayant des problèmes mécaniques à la grille de départ et qui reçoivent de l'assistance avant que la grille n'ait été abaissée;
 - Coureurs revenant tard du tour de reconnaissance à la zone d'attente/Skybox après que le départ ait été donné;
 - Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée (à partir de 5 minutes avant le nouveau départ) : coureurs qui n'ont pas réussi à ramener leur motorcycle dans la pit lane;
 - Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée (à partir de 2 minutes avant le nouveau départ) : coureurs qui reçoivent de l'assistance des membres de l'équipe dans la pit lane (y compris lui donner des lunettes, gants, eau, faire le ravitaillement, etc.);
 - Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée (à partir de 2 minutes avant le nouveau départ) : les coureurs qui ne sont pas prêts et qui ne se rendent pas dans leur box;
 - Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée (à partir d'une minute avant le nouveau départ) : les coureurs ayant un problème technique ou qui coupent le moteur et ne se rendent pas dans leur box;
 - Dans le cas d'un nouveau départ de manière échelonnée : un coureur dépassant un autre coureur avant la ligne de départ indiquée;
= Disqualification des essais respectifs/de la course respective.
7. Dans les cas ci-dessus mentionnés du §6, les procédures suivantes seront appliquées :
- a) Le(s) coureur(s) sera (seront) notifié(s) oralement **par le Directeur de l'Epreuve FIM lorsqu'il(s) termine(nt) la course.**
 - b) Les résultats officiels seront modifiés en conséquence, avec la mention du (des) coureur(s) concerné(s) ainsi que la pénalité imposée.
 - c) Le coureur peut faire appel dans les 30 minutes après publication des résultats (uniquement dans le cas où il a coupé la piste).

4.12 Directeur de l'Epreuve FIM

1. *Le Directeur de l'Epreuve FIM est nommé par le Directeur de la Commission de Motocross (CMS), en consultation avec le Promoteur du Championnat FIM.*
2. *Si le Directeur de l'Epreuve FIM est empêché d'arriver à temps à la manifestation, le Délégué FIM prendra une décision quant à son remplacement.*
3. *Le Directeur de l'Epreuve FIM n'a aucune responsabilité quant à l'organisation de la manifestation et ses seules tâches sont de représentation et de supervision sauf s'il agit en tant que Membre de la Direction de Course.*
4. *L'autorité et les responsabilités du Directeur de l'Epreuve FIM comprennent mais ne sont pas limitées à :*
 - a) *Le Directeur de l'Epreuve FIM doit être présent au plus tard 24 heures avant l'heure officielle du début des entraînements.*
 - b) *Le Directeur de l'Epreuve FIM doit inspecter le circuit et les installations de sécurité avant le début des entraînements (= contrôle du circuit).*
 - c) *Le Directeur de l'Epreuve FIM est responsable de toutes les communications entre la Direction de la Manifestation et la Direction de Course.*
 - d) *Le Directeur de l'Epreuve FIM peut faire des recommandations à la Direction de la Manifestation, qui influenceraient ou modifieraient le programme publié, telles que reprise d'une course, la durée d'une course, ou ajournement, arrêt ou annulation de la manifestation.*
 - e) *Dans des cas exceptionnels lors d'une séance d'essais et/ou d'une course, le Directeur de l'Epreuve FIM peut de sa propre initiative prendre des décisions qui ont une influence ou qui modifient le programme publié, telles que la durée, l'arrêt, la reprise d'une séance d'essais/d'une course, la disqualification d'un coureur.*

4.13 Directeur de Course

1. *Le Directeur de Course est nommé par la FMNR.*
2. *Le Directeur de Course ne peut pas être en même temps le Commissaire FMNR.*
3. *Lorsqu'il effectue ses tâches, le Directeur de Course agit et travaille en consultation permanente avec le Directeur de l'Epreuve FIM.*
4. *Le Directeur de Course est responsable de la conduite et du bon déroulement de la manifestation. Ses tâches primordiales comprennent mais ne sont pas limitées à :*
 - a) *Le Directeur de Course doit être présent dès 09:00 h le jour précédant le début des entraînements officiels et rester disponible jusqu'à la fin de ses fonctions.*
 - b) *Le Directeur de Course doit certifier que l'autorisation officielle des autorités locales pour la réalisation de la manifestation a été accordée à l'organisateur*
 - c) *Le Directeur de Course doit présenter au Délégué FIM une copie de la police d'assurance responsabilité civile de l'organisateur.*
 - d) *Le Directeur de Course doit s'assurer que le circuit, la piste ou le terrain sont en bonne condition, que tous les officiels sont présents et prêts à remplir leurs fonctions, que les services de sécurité, médical et de contrôle sont prêts à intervenir.*
 - e) *Le Directeur de Course peut faire des recommandations à la Direction de Course/Direction de la Manifestation qui influenceraient ou modifieraient le programme publié, telles que la durée, l'ajournement, le relancement, l'arrêt d'une séance d'essais/course ou l'annulation de la manifestation.*
 - f) *Le Directeur de Course, en consultation avec le Directeur de l'Epreuve FIM, peut refuser à un coureur ou à un motorcycle de prendre le départ ou leur intimer l'ordre de se retirer de la course s'il juge cette mesure nécessaire pour des raisons de sécurité.*
 - g) *Pour faire respecter les Règlements FIM, le Directeur de Course peut proposer des sanctions à la Direction de Course.*



- h) Le Directeur de Course peut donner des ordres pour faire évacuer du circuit, de la piste ou du terrain et des alentours toute personne refusant de se conformer aux ordres d'un officiel responsable.*
- i) Le Directeur de Course doit signaler à la Direction de Course toutes les décisions à prendre ou déjà prises et toute réclamation qui lui a été remise.*
- j) Le Directeur de Course doit rassembler les rapports de tous les officiels, ainsi que tout autre élément nécessaire pour lui permettre de présenter son rapport à la Direction de Course et de faire approuver les résultats provisoires de la manifestation.*



4.14 Commissaire des Drapeaux FIM

1. *Le Commissaire des Drapeaux FIM est nommé par le Directeur de la Commission de Motocross de la FIM.*
2. *Le Commissaire des Drapeaux FIM n'est pas responsable des Commissaires de piste, mais fera en sorte que leurs tâches soient effectuées conformément aux Règlements FIM.*
3. *Le Commissaire des Drapeaux FIM travaillera en collaboration avec le Directeur de l'Epreuve FIM, le Délégué FIM, le Directeur de Course et le Chef des Commissaires de Piste.*
4. *L'autorité et les responsabilités du Commissaire des Drapeaux FIM comprennent mais ne sont pas limitées à :*
 - a) *Le Commissaire des Drapeaux FIM rapportera tout doute ou toute défaillance concernant les commissaires de piste au Directeur de l'Epreuve FIM et au Délégué FIM et fera des propositions pour résoudre ces problèmes.*
 - b) *Le Commissaire des Drapeaux FIM assistera au contrôle du circuit et définira les positions des commissaires de piste en collaboration avec le Directeur de l'Epreuve FIM, le Directeur de Course et le Chef des Commissaires de Piste.*
 - c) *Le Commissaire des Drapeaux FIM organisera un briefing avec les commissaires de piste.*
 - d) *Le Commissaire des Drapeaux FIM est l'arbitre final en matière de problèmes concernant les commissaires de piste lors de la manifestation.*
 - e) *Le Commissaire des Drapeaux FIM assistera à toutes les réunions de la Direction de Course, mais sans droit de vote.*



4.15 *Directeur Technique FIM*

1. *Le Directeur Technique FIM est nommé par le Directeur de la Commission Technique Internationale en consultation avec le Directeur de la Commission de Motocross de la FIM.*
2. *Le Directeur Technique FIM n'est pas responsable des vérifications techniques, mais fera en sorte qu'elles soient effectuées conformément au Code Technique de la FIM.*
3. *Le Directeur Technique FIM travaillera en collaboration avec le Directeur de l'Epreuve FIM, le Délégué FIM et le Chef Commissaire Technique.*
4. *L'autorité et les responsabilités du Directeur Technique FIM comprennent mais ne sont pas limitées à (Voir également le Code Technique FIM de l'année en cours svp) :*
 - a) *Le Directeur Technique FIM rapportera toute préoccupation ou lacune relative aux vérifications techniques au Directeur de l'Epreuve FIM et au Délégué FIM et présentera des propositions pour résoudre ces problèmes.*
 - b) *Le Directeur Technique FIM organisera un briefing avec les commissaires techniques au préalable des vérifications techniques.*
 - c) *Le Directeur Technique FIM est l'arbitre final en matière de problèmes techniques lors de la manifestation.*
 - d) *Les données fournies par un coureur/motocycle peuvent être utilisées à des fins d'enquête. Le Directeur Technique FIM a le droit d'examiner ces données. Toute donnée examinée par le Directeur Technique FIM restera strictement confidentielle.*
 - e) *Le Directeur Technique FIM examinera avec le Chef Commissaire Technique le(s) motocycle(s) et l'(les) équipement(s) de protection de(s) coureur(s) impliqué(s) dans un accident grave ou fatal et présentera un rapport écrit au Délégué FIM.*
 - f) *Le Directeur Technique FIM assistera à toutes les réunions de la Direction de Course, mais sans droit de vote.*



4.16 Chef Commissaire Technique

1. *Le Chef Commissaire Technique, nommé par la FMNR, doit être détenteur d'une licence FIM de Commissaire Technique Senior.*
2. *En plus du Chef Commissaire Technique, au moins un Commissaire Technique doit être détenteur d'une licence FIM de Commissaire Technique.*
3. *Le Chef Commissaire Technique doit en particulier :*
 - a) *Avec son personnel et son équipement, être pleinement opérationnel une heure avant les vérifications techniques.*
 - b) *Avec son personnel, participer à un briefing avec le Directeur Technique FIM avant les vérifications techniques.*
 - c) *Procéder à la vérification des machines et des équipements conformément aux Règlements de la FIM et au Règlement Particulier.*
 - d) *Rédiger un rapport technique et en remettre une copie au Directeur de Course.*
 - e) *Si la Direction de Course le lui demande, assister à des réunions, mais sans droit de vote.*
4. *Lorsqu'il effectue ses tâches, le Chef Commissaire Technique agit et travaille en consultation permanente avec le Directeur Technique FIM.*
5. *Après la manifestation, le Chef Commissaire Technique, son personnel et équipement doivent rester à disposition jusqu'à ce que le délai de réclamation/d'appel soit écoulé.*

4.17 Chef Chronométrateur

1. *Le Chef Chronométrateur et les chronométrateurs sont nommés par le Promoteur du Championnat FIM.*
2. *Le Chef Chronométrateur et les chronométrateurs doivent en particulier :*
 - a) *Etre qualifiés pour l'utilisation du système de chronométrage de la manifestation.*
 - b) *Si les coureurs le lui demandent, examiner leurs résultats et leur montrer les enregistrements de leurs temps tour par tour.*
 - c) *Produire les résultats officiels conformément aux Règlements de la FIM et en remettre une copie au Directeur de Course.*
 - d) *Si la Direction de Course le lui demande, assister à des réunions, mais sans droit de vote.*



4.18 Commissaire Environnement

1. *Le Commissaire Environnement, nommé par la FMNR, est responsable des aspects liés à l'environnement et il doit en particulier :*
 - a) *S'assurer que le Code FIM de l'Environnement est respecté.*
 - b) *Signaler au Directeur de Course toute infraction au Code de l'Environnement.*
 - c) *Avoir accès à toutes les informations relatives à la manifestation, et être à même de donner avant, pendant et après la manifestation, des recommandations à la Direction de la Manifestation sur tous les aspects de la manifestation pouvant avoir des conséquences potentielles sur l'environnement.*
 - d) *Compléter la check-list environnement, l'envoyer selon les instructions à la CID et en remettre une copie au Délégué FIM.*
 - e) *Donner ses recommandations à la Direction de la Manifestation.*
 - f) *Si la Direction de Course le lui demande, assister à des réunions, mais sans droit de vote.*

4.19 *Directeur Médical FIM*

1. *Le Directeur Médical FIM est nommé par le Directeur de la Commission Médicale en consultation avec le Directeur de la Commission de Motocross de la FIM.*
2. *Le Directeur Médical FIM n'est pas responsable des soins du service médical, mais fera en sorte qu'ils soient suffisants, appropriés et conformes au Code Médical FIM.*
3. *Le Directeur Médical FIM travaillera en collaboration avec le Directeur de l'Epreuve FIM, le Délégué FIM et le Chef du Service Médical.*
4. *L'autorité et les responsabilités du Directeur Médical FIM comprennent (Cette liste n'est pas exhaustive et inclut également toute autre fonction nécessaire pour assurer la sécurité et le bien-être des participants et assurer que le service médical de la manifestation est en conformité avec le Code Médical FIM. Veuillez également voir le Code Médical) :*
 - a) *Le Directeur Médical FIM inspectera le circuit avec le Chef du Service Médical la veille de la première séance d'essais. Une nouvelle inspection sera effectuée au plus tard 30 minutes avant la première séance d'essais quotidienne et au moins 15 minutes avant le début de la séance suivante.*
 - b) *Le Directeur Médical FIM rapportera toute préoccupation ou lacune relative aux soins des services médicaux de la manifestation au Directeur de l'Epreuve FIM et au Délégué FIM et fera des propositions pour résoudre ces problèmes.*
 - c) *Le Directeur Médical rapportera au Directeur de l'Epreuve FIM et au Délégué FIM toute intervention nécessaire concernant les services médicaux.*
 - d) *Dans des circonstances extrêmes, le Directeur Médical FIM peut, en collaboration avec le Directeur de l'Epreuve FIM, proposer à la Direction de la Manifestation de retarder les séances d'essais ou les courses ou dans des circonstances exceptionnelles, recommander leur annulation.*



- e) *Le Directeur Médical est disponible pour répondre aux questions des coureurs, des équipes, du promoteur et autres et assurera la liaison avec le CSM et les services médicaux en leur nom.*
- f) *Le Directeur Médical prodiguera des conseils sur les exigences antidopage pour les coureurs, leurs médecins, leurs équipes et le Chef du Service Médical.*
- g) *Examiner avec le Chef du Service Médical FIM tous les coureurs blessés mentionnés sur la liste des coureurs médicalement inaptes souhaitant courir et évaluer et accepter leur condition pour pouvoir le faire.*
- h) *Donner son avis sur l'aptitude médicale à courir ou non d'un coureur blessé.*
- i) *Le Directeur Médical FIM est l'arbitre final en matière de problèmes médicaux lors de la manifestation.*
- j) *Le Directeur Médical FIM sera présent, avec le Chef du Service Médical ou son adjoint désigné, lors d'incidents graves et fournira toute aide qui puisse s'avérer nécessaire et règlera tout problème avec le service médical autour du circuit.*
- k) *Le Directeur Médical FIM fera parvenir la liste des coureurs aptes et inaptes au/à la Coordinateur/trice de la Commission Médicale et autres responsables concernés pour transmission au CSM de la manifestation suivante.*
- l) *Le Directeur Médical FIM assistera à aux réunions de la Direction de Course, mais sans droit de vote.*

4.20 Chef du Service Médical

1. *Le Chef du Service Médical, nommé par la FMNR, a la responsabilité globale pour les soins des services médicaux et il doit en particulier (Cette liste n'est pas exhaustive et inclut également toute autre fonction nécessaire pour assurer la sécurité et le bien-être des participants et assurer que le service médical de la manifestation est en conformité avec le Code Médical FIM. Veuillez également voir le Code Médical) :*
 - a) *Doit être le même pendant toute la manifestation.*
 - b) *Doit compléter le Questionnaire FIM de Circuit par le CSM (Annexe F) et le renvoyer - ensemble avec tous les documents relatifs - à cmi@fim.ch et au Directeur Médical FIM 60 jours au plus tard avant la manifestation.*
 - c) *Doit prendre contact par écrit, au moins 60 jours avant la manifestation, avec les hôpitaux situés dans les environs de la manifestation pouvant fournir les services spécialisés comme requis par le Code Médical FIM en vigueur.*
 - d) *Etre familier avec le circuit et l'organisation des services médicaux auxquels il est nommé.*
 - e) *Assister au contrôle du circuit avec le Directeur Médical FIM et le Directeur de Course la veille de la première séance d'essais.*
 - f) *Inspecter, en collaboration avec le Directeur Médical FIM, tous les services médicaux/paramédicaux, au plus tard 30 minutes avant le début des essais et de la course, chaque jour de la manifestation.*
 - g) *S'assurer que tous les services et personnel médical/paramédical se trouvent à leur place et sont prêts à intervenir.*
 - h) *S'assurer que tous les services médicaux/paramédicaux soient informés avant le début de la première séance d'essais ainsi qu'après la manifestation.*
 - i) *Donner des informations et recommandations à la Direction de Course sur les coureurs blessés et tous les aspects de la manifestation qui peuvent avoir des conséquences médicales potentielles.*



- j) Examinera avec Le Directeur Médical FIM tous les coureurs blessés mentionnés sur la liste des coureurs médicalement inaptes souhaitant courir et évaluera et acceptera leur condition pour pouvoir le faire.*
- k) Doit s'assurer que les coureurs ayant chuté pendant les essais soient médicalement aptes à poursuivre la compétition.*
- l) Conformément à la pratique médicale normale, complétera un dossier clinique de tous les examens et évaluations médicaux. Une copie du dossier clinique doit être fournie au coureur ou à son représentant désigné afin de faciliter le traitement en cours après la manifestation et de le renvoyer au prestataire de l'assurance du coureur.*
- m) Préparera une liste des coureurs blessés (Liste d'Inaptitude Médicale) à remettre au Directeur Médical FIM et au Représentant Médical FIM (si présent).*
- n) Doit informer et rendre compte au Directeur Médical FIM de l'état physique des coureurs blessés et faire la liaison avec les hôpitaux concernés pour s'assurer et obtenir un rapport des progrès quant à leur condition et leur traitement.*
- o) Envoyer électroniquement les formulaires de rapport d'accident et de statistique d'accidents au Coordinateur Médical de la FIM le jour suivant la manifestation (Annexes D et E/Code Médical FIM).*
- p) Assister aux réunions de la Direction de Course, mais sans droit de vote.*

4.21 Centre Médical Mobile

1. *Le Centre Médical Mobile sera opérationnel à des manifestations sélectionnées et pourra compter sur l'entière collaboration de la FIM, des organisateurs des manifestations et des Chefs des Services Médicaux.*
2. *Le Centre Médical Mobile est en soutien du service médical de la manifestation et ne remplace pas le centre médical de la manifestation.*
3. *Le Centre Médical traitera les coureurs qui souhaitent être traités par celui-ci.*
4. *Le Centre Médical remettra un rapport médical après l'évaluation et le traitement d'un coureur, au Chef du Service Médial qui déclarera ensuite si un coureur est médicalement apte ou inapte à courir.*

4.22 Commissaires de Piste

1. *L'âge minimum pour les Commissaires de Piste est fixé à 18 ans. Ils sont nommés par la FMNR/l'organisateur et doivent avoir participé à une réunion avec le Directeur de Course et/ou avec un officiel qualifié nommé par celui-ci.*
2. *Pour chaque poste de Commissaires de Piste, l'organisateur doit établir une liste avec les noms des Commissaires occupant le poste. Cette liste doit être remise au Directeur de Course, qui la transférera au Délégué FIM avant le début des essais officiels.*
3. *Les Commissaires doivent être identifiables par des chemises uniformes ou dossards de couleur neutre, en aucun cas du jaune ou rouge, afin qu'ils ne puissent pas être confondus avec les drapeaux.*
4. *Par principe, il devrait y avoir un minimum de deux Commissaires disponibles par poste: un Commissaire de Piste (utilisant un drapeau) et un Commissaire (sans drapeau) pour apporter de l'aide à un coureur dans le but d'assurer la sécurité. Il est recommandé d'avoir un ou plusieurs Commissaires supplémentaires aux sauts.*
5. *Cependant, la position et l'occupation de chaque poste sera décidée par le Directeur de l'Epreuve FIM, le Directeur de Course, le Commissaire des Drapeaux FIM et le Chef Commissaire de Piste lors du contrôle du circuit. Si nécessaire, la position et l'occupation de chaque poste peut être modifiée à tout moment.*
6. *Après la manifestation, les Commissaires de Piste doivent rester à disposition jusqu'à ce que le délai de réclamation/d'appel soit écoulé.*

4.23 Signaux Officiels

1. La signalisation officielle par panneaux doit être indiquée au moyen d'un panneau noir, avec un grand numéro blanc 2, 1, 15 et 5 des deux côtés. Ces panneaux, fournis par le Promoteur du Championnat FIM, doivent être fabriqués dans une bonne qualité et être clairement lisibles.

Signal	Signification
Panneau "2 MINUTES" (A la Skybox)	Tout le monde, hormis un membre d'équipe par coureur, la personne qui tient le panneau du coureur/de l'équipe, l'équipe de télévision et les officiels nécessaires, quitte le rez de la Skybox.
	Les coureurs se préparent pour leur tour de reconnaissance.
Panneau "1 MINUTE" (A la Skybox)	Tout le monde, hormis les coureurs, l'équipe de télévision et les officiels nécessaires, quitte le rez de la Skybox.
	La grille de départ est dégagée.
	Les coureurs se préparent pour le départ.
Panneau "15 SECONDS" (Au départ)	Encore 15 secondes avant que la procédure de départ entre dans sa phase finale.
Panneau "5 SECONDS" (Au départ)	La grille de départ sera abaissée dans les 5 à 10 secondes qui suivent.
Panneau "5 MINUTES" (Nouveau départ de la pit lane)	Tous les coureurs qui prendront le nouveau départ doivent être dans la pit lane.
	Les coureurs sont alignés pour le nouveau départ.
Panneau "2 MINUTES" (Nouveau départ de la pit lane)	Tout le personnel de l'équipe doit quitter la pit lane et reculer dans leur box.
	Toute aide à un coureur dans la pit lane est interdite (y compris lui donner des lunettes, des gants ou de l'eau).
Panneau "1 MINUTE" (Nouveau départ de la pit lane)	Encore 1 minute avant que la procédure de départ entre dans sa phase finale.
	Les coureurs démarrent leurs moteurs.
	Les coureurs sont sous les ordres du starter.

Panneau "END FINISH ZONE" (A l'arrivée)	Les coureurs doivent continuer à la vitesse de course jusqu'à ce qu'ils aient passé ce panneau. Il n'est pas permis de ralentir brusquement ou de s'arrêter avant, à moins d'en avoir reçu l'ordre d'un officiel.
--	---

2. La signalisation officielle par drapeaux doit être indiquée au moyen de drapeaux mesurant minimum 750 mm de haut sur 600 mm de large, de la façon suivante :

Signal	Signification
Drapeau rouge	Obligation pour tous les coureurs d'arrêter la course et de se rendre à l'endroit indiqué par les officiels.
(Tout faux départ doit être indiqué en brandissant un drapeau rouge)	
(Le drapeau rouge est prioritaire sur tous les drapeaux)	
Drapeau noir et panneau avec le numéro de coureur	Obligation pour le coureur en question d'arrêter la course et de quitter le circuit via la pit lane ou par l'accès du circuit au parc des coureurs.
Drapeau jaune, fixe	Danger, conduisez prudemment.
(Un drapeau jaune fixe sera présenté pendant 5 minutes maximum au début de la première séance d'essais libres et pendant le tour de reconnaissance qui précède une course de qualification ou une course)	
Drapeau jaune, agité	Grand danger, préparez-vous à vous arrêter, défense de dépasser. Une réduction significative de la vitesse doit être observée; il ne faut pas tenter de faire des sauts.
(Le drapeau jaune agité est prioritaire sur le drapeau jaune fixe)	
Drapeau médical	Personnel médical sur la piste; roulez avec une prudence extrême. Les coureurs doivent rouler sur chaque saut individuellement sans faire de dépassements jusqu'à ce qu'ils aient passé la zone de préoccupation.
(Un drapeau médical doit être disponible à chaque poste de commissaire de piste)	
(Le drapeau médical est prioritaire sur les drapeaux jaunes fixes et agités)	

<i>Drapeau bleu, agité</i>	<i>Attention, vous allez être dépassé par un coureur qui a un tour d'avance. Gardez votre trajectoire.</i>
<i>(Le drapeau bleu doit être utilisé par des préposés à la signalisation supplémentaires et spécialisés pour ce drapeau uniquement)</i>	
<i>(Un drapeau bleu fixe sera présenté pendant le tour de reconnaissance qui précède une course de qualification ou une course)</i>	
<i>Drapeau vert</i>	<i>En cas d'une session combinée d'Essais Libres et d'Essais Chronométrés : début des Essais Chronométrés.</i>
	<i>Dans le cas d'une Course : piste libre pour le départ de la course.</i>
<i>(Le drapeau vert peut être uniquement utilisé par un officiel spécialisé pour ce drapeau uniquement)</i>	
<i>Drapeau à damiers noirs et blancs</i>	<i>Fin des entraînements, des qualifications, du warm-up et de la course.</i>

3. *Lorsque plusieurs drapeaux sont déployés dans la même zone, le drapeau prioritaire prime toujours sur les autres drapeaux.*
4. *Le non-respect du drapeau jaune agité et/ou du drapeau médical par un coureur (des coureurs) sera considérée comme un état de fait auquel aucune réclamation ne sera possible.*
5. *Le non-respect du drapeau jaune agité et/ou du drapeau médical par un coureur (des coureurs) sera pénalisé comme suit :*
 - *Première infraction durant une manifestation : perte de 2 positions dans les essais respectifs/la course respective;*
 - *Toute infraction supplémentaire durant la même manifestation : perte de 10 positions dans les essais respectifs/la course respective;**pour le(s) coureur(s) en question.*
6. *La pénalité ne sera pas reportée à la prochaine manifestation.*
7. *Les références "Pantone" des couleurs sont les suivantes :*
 - Noir : Pantone Noir C*
 - Bleu : Pantone 286 C*
 - Rouge : Pantone 186 C*
 - Jaune : Pantone Jaune C*
 - Vert : Pantone 348 C*
 - Blanc : Pantone Blanc C*

5. DÉROULEMENT DE LA MANIFESTATION

5.1 Contrôle Administratif

1. *Les coureurs engagés à la manifestation peuvent être tenus de présenter leur licence de Championnat du Monde FIM de Motocross, l'autorisation de leur FMN et/ou de signer un bulletin d'engagement individuel lors d'un contrôle administratif effectué par la FIM/FMNR/les Organisateurs et ou le Promoteur du Championnat FIM.*
2. *Il est nécessaire de confirmer si tous les coureurs présents à la manifestation :*
 - a) *Sont en possession de la licence valide de Championnat du Monde FIM de Motocross;*
 - b) *Ont l'autorisation de participer à la manifestation de leur FMN (Uniquement pour les coureurs qui ne sont pas couverts par le Programme d'Assurance FIM);*
 - c) *Ont dûment rempli le bulletin d'engagement officiel de la FIM pour le Championnat du Monde FIM de Motocross.*

En outre de 5.1 :

5.1.MXGP **Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2**

5.1.WMX **Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin**

3. *Le Promoteur du Championnat FIM doit préparer une liste des engagés mise à jour et la remettre au Directeur de Course avant le début du contrôle administratif.*
4. *Le Promoteur du Championnat FIM doit également vérifier que rien n'empêche un coureur de participer à la manifestation, par exemple à la suite d'une blessure, une suspension, d'une disqualification ou tout autre interdiction de courir.*
5. *Le rapport (la confirmation) du contrôle administratif doit être présenté(é) à la Direction de Course par le représentant du Promoteur du Championnat FIM avant le début des essais officiels.*

5.1.MXN **FIM Motocross of Nations**

3. *L'Administration FIM doit préparer une liste des engagés mise à jour et la remettre au Directeur de Course avant le début du contrôle administratif.*



4. *L'Administration FIM doit également vérifier que rien n'empêche un coureur de participer à la manifestation, par exemple à la suite d'une blessure, une suspension, d'une disqualification ou autre interdiction.*
5. *Le rapport (la confirmation) du contrôle administratif doit être présenté(é) par l'Administration FIM à la Direction de Course avant le début des essais officiels.*

5.2 *Laissez-Passer FIM*

1. *Les Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP, MX2, Féminin et le FIM Motocross of Nations font l'objet d'un contrat signé par la FIM.*
2. *Par conséquent et pour des raisons de sécurité et pratiques, seuls les laissez-passer émis par le Partenaire Contractuel de la FIM sont valables.*

5.3 Vérifications Techniques Préliminaires

1. *Avant les essais, un contrôle technique doit être effectué conformément à la procédure et l'horaire prévu dans les Règlements FIM et/ou le Règlement Particulier de la manifestation.*
2. *Les vérifications techniques doivent s'effectuer sur le lieu même de la manifestation.*
3. *Le coureur et/ou le mécanicien et/ou le Chef d'Equipe doit assister aux Vérifications Techniques.*
4. *Lors de ces vérifications techniques, un coureur doit présenter pour vérification son casque, son équipement de protection totale du haut du corps et son maillot de course.*
5. *Un coureur peut être tenu de présenter une déclaration écrite et signée relative à la conformité de certains éléments de son motorcycle.*
6. *Pendant la manifestation et par classe, les coureurs sont autorisés à utiliser uniquement les motorcycles (maximum deux) ayant été présentés au contrôle technique.*
7. *Chaque coureur doit présenter au contrôle technique un motorcycle sous son nom et son numéro. Pour ce qui est du deuxième motorcycle, qui doit être de même marque, type et cylindrée que le premier, il y a deux possibilités :*
 - a) *Un coureur peut présenter au contrôle technique un deuxième motorcycle sous son nom et son numéro;*
 - b) *Une équipe peut présenter au contrôle technique un deuxième motorcycle, avec la possibilité de le faire utiliser par plusieurs coureurs. Dans ce cas, l'équipe qui présente le motorcycle doit indiquer aux Commissaires Techniques, au moment du contrôle, les noms et les numéros des coureurs qui ont le droit d'utiliser ce motorcycle.*
8. *Des contrôles sonores choisis au hasard seront effectués le vendredi.*
9. *Lors du contrôle sonore initial et de la première inspection technique, un coureur (ou son mécanicien) ne peut présenter qu'un seul silencieux de réserve par motorcycle. D'autres silencieux de réserve peuvent être présentés, après que tous les participants aient présentés leurs motorcycles, ou dans les jours qui suivent la manifestation.*

10. *La limite maximum du niveau sonore pour tout type de moteur est fixée à 114 dB/A.*
11. *Un coureur peut changer de motocycle à tout moment, sauf pendant une course.*
12. *Avant une course, un coureur peut changer de motocycle jusqu'au moment où il traverse l'obstacle arrière avec son motocycle pour prendre sa position sur la grille de départ. Il est interdit de changer de motocycle pendant une course.*
13. *A tout moment pendant la manifestation :*
 - a) *A la demande du Chef Commissaire Technique, un coureur doit se présenter ou présenter son (ses) motocycle(s) et/ou équipement(s) au contrôle technique;*
 - b) *Le coureur sera responsable de maintenir son(ses) motocycle(s) et/ou équipement(s) en conformité avec les règlements;*
 - c) *Les données fournies par un coureur/motocycle peuvent être utilisées à des fins d'enquête. Le Directeur Technique FIM a le droit d'examiner ces données. Toute donnée examinée par le Directeur Technique FIM restera strictement confidentielle;*
 - d) *Le Directeur de l'Epreuve peut disqualifier un motocycle dont la construction ou l'état est ou peut constituer une source de danger.*



5.4 Tests de motocycles par les coureurs et/ou membres de l'équipe

1. Les coureurs et/ou les membres de l'équipe ne peuvent tester leurs motocycles que dans la zone d'essai désignée et en respectant les restrictions locales. Les essais dans le parc des coureurs sont interdits.
2. Seuls les motocycles présentés aux vérifications techniques et approuvés pour la manifestation sont autorisés dans la zone d'essai désignée.
3. Ces tests ne font pas partie du programme officiel de la manifestation et sont effectués aux risques et périls des coureurs et/ou des membres de l'équipe.
4. La zone d'essai désignée doit être utilisée uniquement pour effectuer des tests.
5. Les coureurs et les membres de l'équipe sont responsables de porter au minimum un casque, des bottes et des gants à chaque fois qu'ils testent un motocycle dans la zone d'essais désignée. L'utilisation d'équipements de protection supplémentaires est recommandée.
6. Les coureurs et les membres de l'équipe doivent se conduire de manière responsable et s'assurer qu'ils ne mettent pas en danger ou ne causent aucun dommage à quiconque dans la zone.
7. Toute course et conduite agressive ou imprudente dans la zone d'essai est en tout temps interdite et sera pénalisée.
8. Les coureurs seront tenus responsables de tout préjudice et/ou dommage causé par eux ou par les membres de leur équipe dans la zone d'essai désignée.

5.5 Contrôle Médical Spécial

1. *A tout moment, lors du déroulement d'une manifestation, un contrôle médical spécial peut être effectué à la demande du Directeur Médical FIM, du Directeur de l'Epreuve FIM, du Délégué FIM ou d'un Délégué du Collège Médical International, par un médecin officiel, ou par un autre médecin désigné par le Chef du Service Médical.*
2. *Tout coureur refusant de se soumettre à un contrôle médical spécial **sera immédiatement exclu de la compétition** et son cas signalé à sa FMN et à la FIM pour qu'une éventuelle sanction lui soit infligée.*

5.6 Contrôle du Circuit

1. *Un contrôle du circuit sera effectué par la Direction de Course le jour précédant les Essais Libres (généralement à 15h00, ou tout autre moment fixé par celle-ci).*
2. *Si cela s'avère nécessaire, un deuxième contrôle du circuit peut être effectué.*
3. *Le Directeur Médical FIM et le Chef du Service Médical, ainsi que le Commissaire des Drapeaux FIM et le Chef des Commissaires de Piste, doivent également assister au contrôle du circuit.*
4. *Si le Chef du Service Médical n'est pas présent, l'organisateur doit être prêt à discuter de tout sujet lié aux installations médicales autour de la piste : postes et effectifs du personnel pour chaque poste de secours, évacuation des coureurs blessés, etc.*
5. *Si le Chef des Commissaires de Piste n'est pas présent, le Directeur de Course doit être prêt à discuter de tout sujet lié aux commissaires de piste: nombre de commissaires, positions, etc.*
6. *Les Membres de la Direction de la Manifestation, du Collège des Commissaires FIM, des Représentants du Promoteur du Championnat FIM, de la FMNR ou de l'Organisateur ainsi que le Secrétaire de la Manifestation ou toute autre personne jugée nécessaire, peuvent également assister à ce contrôle de circuit.*

5.7 Réunion avec les Organisateurs

1. ***En règle générale, la réunion avec les organisateurs se déroule en même temps que la première réunion de la Direction de Course. Toutefois, si la Direction de Course le juge nécessaire, des réunions séparées peuvent être organisées.***
2. ***Les Membres de la Direction de Course, de la Direction de la Manifestation et du Collège des Commissaires FIM, ainsi que le Commissaire des Drapeaux FIM, le Directeur Médical FIM et le Chef du Service Médical doivent participer à ces réunions.***
3. ***Sont également invités : le Secrétaire de la Manifestation, le Chef Chronométrateur, le Chef Commissaire Technique, le Commissaire Environnement, le Responsable du Parc des Coureurs, le Chef des Commissaires de Piste, le Responsable du Service de Presse, des Représentants du Promoteur du Championnat FIM et des organisateurs, etc.***
4. ***Tous les officiels participant à ces réunions doivent être prêts à discuter de tout sujet lié à leurs taches respectives.***

5.8 Tournage avec Caméras Embarquées

1. *Le Promoteur du Championnat FIM peut demander aux coureurs de porter des caméras embarquées.*
2. *Quand un motorcycle est équipé de caméras embarquées, les caméras et l'équipement correspondant doivent être transportés pendant toute la manifestation, des séances d'essais jusqu'à la fin de la manifestation.*
3. *Les caméras et autre équipement seront fournis aux coureurs/équipes désignés en temps utile avant la première séance d'essais.*
4. *Les coureurs/équipes doivent donner un accès et une aide raisonnables aux techniciens désignés afin de faciliter le montage de l'équipement.*
5. *Une caméra embarquée/sur le casque (autre que celle du Promoteur du Championnat) n'est pas autorisée pendant toute la manifestation, du début des séances d'essais jusqu'à la fin de la manifestation.*

5.9 Briefing avec les Coureurs

1. *Toutes les informations relatives à la manifestation seront envoyées par courrier électronique aux coureurs et officiels.*
2. *En complément de ce “briefing électronique”, il y aura une démonstration de la procédure de départ complète.*
3. *Chaque coureur et équipe est responsable d’assister à la démonstration de la procédure de départ, d’être au courant de toutes les informations données et de suivre toutes les instructions publiées dans le “briefing électronique”.*
4. *Un briefing séparé aura lieu avec les coureurs locaux (coureurs “Wild Card”) auquel leur participation est obligatoire. L’heure et le lieu de ce briefing seront déterminés par la Direction de Course.*

5.10 *Essais/Restrictions d'Essais*

1. *Lors de la manifestation, il est interdit aux coureurs et membres d'équipes de conduire un véhicule motorisé et/ou vélo sur la piste en-dehors des heures des séances d'essais/de qualification officielles et courses.*

5.11 *Essais*

5.11.MXGP *Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2*

1. *Le nombre maximum de coureurs par séance d'Essais Libres / d'Essais Chronométrés est 40.*

5.11.WMX *Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin*

1. *Le nombre maximum de coureurs par séance d'Essais Libres / d'Essais Chronométrés est 50.*

5.11.MXN *FIM Motocross of Nations*

1. *Pour chaque classe (MXGP, MX2 et "Open") une séance d'Essais Libres séparé, doit être organisée.*
2. *Le nombre maximum de coureurs par séance d'Essais Libres est 50.*
3. *Les coureurs ne peuvent pas changer de Groupe.*

5.12 Qualifications

5.12.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

1. Les Qualifications dans chaque classe comprennent des Essais Chronométrés et une Course de Qualification.
2. Les coureurs se qualifieront pour leurs positions de départ dans la Course de Qualification selon leur meilleur résultat dans les Essais Chronométrés. En cas d'ex æquo, le deuxième meilleur temps sera pris en considération.

MXGP / MX2	Positions	Résultats
Essais Chronométrés (20 minutes/Maximum 40 coureurs)	1 à 40	Déterminent les positions de départ pour les Courses de Qualification

3. Si, pour des raisons imprévues, un coureur n'obtient aucun résultat lors des Essais Chronométrés, il sera placé dernier à la grille de départ pour la Course de Qualification (**derrière les coureurs qui ont obtenu un résultat aux Essais Chronométrés**). Si plusieurs coureurs sont concernés, les temps réalisés lors des Essais Libres seront utilisés. Si - après cette procédure - il devait toujours y avoir des coureurs sans aucun temps, un tirage au sort décidera de leur position de départ.
4. Si, pour une raison quelconque, les Essais Chronométrés sont annulés, les temps réalisés lors des Essais Libres seront utilisés comme temps de qualification pour la Course de Qualification.
5. Dans des cas exceptionnels de force majeure prouvés dans lesquels un coureur ne participe pas aux Essais Libres et Chronométrés, il peut être admis par la Direction de Course à participer à la Course de Qualification. **Il sera alors placé dernier à la grille de départ (derrière les coureurs qui ont obtenu un résultat aux Essais Chronométrés et ceux qui n'ont obtenu aucun résultat aux Essais Chronométrés mais qui ont été admis à la Course de Qualification)**. Si plusieurs coureurs sont concernés, un tirage au sort décidera de leur position de départ.
6. Les coureurs se qualifieront pour leurs positions de départ dans les Courses selon leur résultat dans la Course de Qualification :

MXGP / MX2	Positions	Résultats
Course de Qualification (20 minutes + 2 tours/ Maximum 40 coureurs)	1 à 40	Déterminent les positions de départ pour les Courses

7. Si, pour une raison quelconque, la Course de Qualification est annulée, les temps réalisés lors des Essais Chronométrés seront utilisés comme résultat de qualification pour les Courses.
8. Un coureur qui a été disqualifié de la Course de Qualification peut être autorisé à participer aux Courses. Il sera alors placé dernier à la grille de départ. Si plusieurs coureurs sont concernés, les temps initialement réalisés lors des Essais Chronométrés et en second lieu des Essais Libres seront pris en considération.
9. Dans des cas exceptionnels de force majeure prouvés dans lesquels un coureur ne participe pas à la Course de Qualification, il peut être admis par la Direction de Course à participer au Warm-Up.
10. Si, pour des raisons imprévues, aucun résultat de qualification n'a été obtenu avant le Warm-Up, celui-ci sera considéré comme une séance de Qualification pour les Courses de Grand Prix. La **Direction de la Manifestation** et la Direction de Course décideront de toute modification aux horaires et de tout critère de qualification.

5.12.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

5.12.1 Jusqu'à 42 coureurs présents

1. Les Qualifications comprennent des Essais Chronométrés.

WMX	Positions	Résultat
Essais Chronométrés (25 minutes/ Maximum 42 coureurs)	1 à 40	Sont qualifiés pour les Courses
	41 à 42	Sont coureurs de réserve

2. Les coureurs se qualifieront pour leurs positions de départ dans les Courses selon leur meilleur résultat aux Essais Chronométrés. En cas d'ex æquo, le deuxième meilleur temps sera pris en considération.
3. Si, pour des raisons imprévues, un coureur n'obtient aucun résultat lors des Essais Chronométrés, il sera placé à la dernière position disponible de la liste de départ pour les Courses. Si plusieurs coureurs sont concernés, les temps réalisés lors des Essais Libres seront utilisés. Si - après cette procédure - il devait toujours y avoir des coureurs sans aucun temps, un tirage au sort décidera de leur position de départ.

5.12.2 Plus de 42 coureurs/Jusqu'à 50 coureurs présents

4. Les Qualifications comprennent des Essais Chronométrés. Les coureurs doivent participer aux Essais Chronométrés.

WMX	Positions	Résultat
Essais Chronométrés (25 minutes/ Maximum 50 coureurs)	1 à 40	Sont qualifiés pour les Courses
	41 à 42	Sont coureurs de réserve
	A partir de 43	Sont éliminés

5. Les coureurs se qualifieront pour leurs positions de départ dans les Courses selon leur meilleur résultat dans les Essais Chronométrés. En cas d'ex æquo, le deuxième meilleur temps sera pris en considération.
6. Les coureurs doivent réaliser un résultat aux Essais Chronométrés sinon ils ne seront pas placés dans les résultats et perdront toute chance de participer aux Courses.

5.12.3 Dans les deux cas

7. Si, pour une raison quelconque, les Essais Chronométrés sont annulés, les temps réalisés lors des Essais Libres seront utilisés comme temps de qualification pour les Courses.
8. Si, pour des raisons imprévues, des résultats de qualification n'ont pas été obtenus avant la séance des Tours de Reconnaissance, celle-ci sera considérée comme une séance d'Essais Chronométrés pour les Courses. La Direction de la Manifestation et la Direction de Course décideront de toute modification aux horaires et des critères de qualification.

5.12.MXN FIM Motocross of Nations

5.12.1 Jusqu'à 36 équipes présentes

1. Afin de se qualifier pour le FIM Motocross of Nations, les équipes doivent participer aux Courses de Qualification et éventuellement la Finale B, qui sont programmés respectivement le samedi et le dimanche :
- a) Classe MXGP, Course de Qualification (20 minutes + 2 tours);
 - b) Classe MX2, Course de Qualification (20 minutes + 2 tours);
 - c) Classe "Open", Course de Qualification (20 minutes + 2 tours);
 - d) Finale B (20 minutes + 2 tours).

2. *Les équipes se qualifieront pour le FIM Motocross of Nations; selon le modèle suivant :*

<i>MX of Nations</i>	<i>Equipes placées</i>	<i>Résultat</i>
-----------------------------	-------------------------------	------------------------

<i>Courses de Qualification (20 minutes + 2 tours)</i>	<i>1 à 19</i>	<i>Sont qualifiées pour le FIM Motocross of Nations</i>
	<i>20 à 32</i>	<i>Participeront à la Finale B</i>
	<i>A partir de 33</i>	<i>Sont éliminées</i>

<i>Finale B (20 minutes + 2 tours)</i>	<i>1</i>	<i>Est qualifiée pour le FIM Motocross of Nations</i>
	<i>2 à 13</i>	<i>Sont éliminées</i>

5.12.2 Plus de 36 équipes présentes

3. *Afin de se qualifier pour le FIM Motocross of Nations, les équipes doivent participer aux Courses de Qualification et éventuellement la Finale B et/ou Finale C, qui sont programmés respectivement le samedi et le dimanche :*
- a) Classe MXGP, Course de Qualification (20 minutes + 2 tours);*
 - b) Classe MX2, Course de Qualification (20 minutes + 2 tours);*
 - c) Classe "Open", Course de Qualification (20 minutes + 2 tours);*
 - d) Finale B (20 minutes + 2 tours);*
 - e) Finale C (20 minutes + 2 tours).*

4. *Les équipes se qualifieront pour le FIM Motocross of Nations; selon le modèle suivant :*

<i>MX of Nations</i>	<i>Equipes placées</i>	<i>Résultat</i>
----------------------	------------------------	-----------------

<i>Courses de Qualification (20 minutes + 2 tours)</i>	<i>1 à 19</i>	<i>Sont qualifiées pour le FIM Motocross of Nations</i>
	<i>20 à 31</i>	<i>Participeront à la Finale B</i>
	<i>32 à 44</i>	<i>Participeront à la Finale C</i>
	<i>A partir de 45</i>	<i>Sont éliminées</i>

<i>Finale B (20 minutes + 2 tours)</i>	<i>1</i>	<i>Est qualifiée pour le FIM Motocross of Nations</i>
	<i>2 à 13</i>	<i>Sont éliminées</i>

<i>Finale C (20 minutes + 2 tours)</i>	<i>1</i>	<i>Est qualifiée pour le Finale B</i>
	<i>2 à 13</i>	<i>Sont éliminées</i>

5.12.3 *Dans les deux cas*

5. *Les coureurs ne peuvent pas changer de Course des Qualification.*
6. *Un tirage au sort décidera de la position de départ de chaque Equipe/ coureur.*
7. *Dans des cas exceptionnels de force majeure prouvés dans lesquels une Equipe ne participe pas aux Essais Libres, ses coureurs peuvent être admis par la Direction de Course à participer à leur Course de Qualification respective.*
8. *Un total de 20 équipes se qualifiera pour le FIM Motocross of Nations, 19 équipes selon leurs résultats dans les Courses de Qualification, ainsi que l'équipe vainqueur de la Finale B.*

9. **Un maximum de 13 équipes se qualifiera pour la Finale B :**
 - a) **Lorsqu'il n'y a pas de Finale C : 13 équipes se qualifieront en fonction de leurs résultats aux Courses de Qualification;**
 - b) **Lorsqu'il y a une Finale C : 12 équipes se qualifieront selon leurs résultats dans les Courses de Qualification, ainsi que l'équipe vainqueur de la Finale C (le cas échéant).**
10. **Dans des cas exceptionnels de force majeure prouvés dans lesquels une Equipe ne participe pas aux Courses de Qualification, elle peut être admise par la Direction de Course à participer à :**
 - a) **La Finale B : pourvu qu'il n'y a pas de Finale C et que le maximum de 13 équipes ne soit pas atteint;**
 - b) **La Finale C : pourvu que le maximum de 13 équipes ne soit pas atteint.**
11. **Dans tous les cas, les deux meilleurs résultats de chaque équipe seront pris en considération, sans tenir compte des classes.**
12. **En cas d'ex æquo, le meilleur résultat du troisième coureur sera pris en considération.**
13. **Si l'ex æquo subsiste, premièrement le meilleur résultat de la classe MXGP, deuxièmement de la classe MX2 et troisièmement de la classe "Open" sera pris en compte.**
14. **Si, pour une raison quelconque, une Course de Qualification est annulée, les résultats des deux autres Courses de Qualification seront additionnés pour déterminer la position de qualification de l'équipe. En cas d'ex æquo avec une autre équipe, le meilleur résultat d'un des deux coureurs sera pris en compte. Si l'ex æquo subsiste, premièrement le meilleur résultat de la classe MXGP, deuxièmement de la classe MX2 et troisièmement de la classe "Open" sera pris en compte.**

15. Si, pour une raison quelconque, deux Courses de Qualification sont annulées, le meilleur temps de l'unique Course de Qualification qui a eu lieu sera utilisé pour déterminer la position de qualification de l'équipe. Ce résultat sera additionné avec la position équivalente au meilleur temps réalisé sur un tour par un des deux coureurs restants lors de la séance d'Essais Libres. En cas d'ex æquo avec une autre équipe, le temps le plus rapide du troisième coureur de chaque équipe lors de la séance d'Essais Libres sera pris en compte. Si l'ex æquo subsiste, premièrement le meilleur résultat de la classe MXGP, deuxièmement de la classe MX2 et troisièmement de la classe "Open" sera pris en compte.
16. Si, pour une raison quelconque, toutes les Courses de Qualification sont annulées, les positions équivalentes aux temps réalisés par les trois coureurs dans les Essais Libres seront utilisées pour déterminer la position de qualification de l'équipe, toujours selon le même principe des deux meilleurs résultats.
17. Si, pour une raison quelconque, la Finale B est annulée, les équipes non-qualifiées restantes seront classées selon leur résultat dans les Qualifications. La première équipe non-qualifiée sera alors désignée la 20^{ème} équipe à se qualifier pour le FIM Motocross of Nations.
18. Si, pour une raison quelconque, la Finale C est annulée, les équipes non-qualifiées restantes seront classées selon leur résultat dans les Qualifications. La première équipe non-qualifiée à accéder en Finale C sera alors désignée la 13^{ème} équipe à se qualifier pour la Finale B.
19. Si, pour des raisons imprévues, des résultats de qualification n'ont pas été obtenus avant le Warm-Up, celui-ci sera considéré comme séance de qualification. La **Direction de la Manifestation** et la **Direction de Course** décideront de toute modification aux horaires et des critères de qualification.

5.13 Désignation des Coureurs de Réserve

5.13.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. Les coureurs de réserve seront désignés selon le modèle suivant :

Motocross Féminin	Positions	Résultat
Essais Chronométrés (25 minutes)	41	Premier Coureur de Réserve
	42	Deuxième Coureur de Réserve
	43 et après	Sont éliminées

2. Si, pour une raison quelconque, la séance d'Essais Chronométrés est annulée, les temps des Essais Libres détermineront les résultats de qualification.

5.14 Essais de Départ

1. *Les coureurs auront la possibilité de faire des essais de départ durant 5 minutes.*
2. *Plusieurs séances d'essais de départ pourront être programmées à la discrétion du Directeur de l'Epreuve FIM, le temps, les conditions et la météo le permettant.*
3. *Les essais de départ sont facultatifs.*
4. *Les départs collectifs sont interdits.*

En outre de 5.14 :

5.14.MXGP **Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2**

5.14.WMX **Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin**

5. *Les essais de départs auront lieu à la fin des Essais Chronométrés.*

5.14.MXN **FIM Motocross of Nations**

5. *Les essais de départs auront lieu à la fin des Essais Libres.*

5.15 Warm-Up

5.15.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

1. Un Warm-Up sera prévu le jour des Courses.
2. La participation est facultative. Toutefois, un coureur qui a été autorisé par la Direction de Course à participer au Warm-Up (cas exceptionnels de force majeure prouvés), doit participer au Warm-Up et enregistrer au moins un tour chronométré officiellement pour être admis aux Courses.
3. Si, pour des raisons imprévues, aucun résultat de qualification n'a été obtenu avant le Warm-Up, celui-ci pourra être traité de séance de qualification.
4. Dans ce cas, la **Direction de la Manifestation et la Direction de Course** décideront de toute modification des horaires et des critères de qualification.
5. Nombre de coureurs participant au Warm-Up :

- Warm-Up MXGP, MX2 Maximum 40 coureurs	(15 minutes)
--	--------------

5.15.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. Le Warm-Up sera remplacé par plusieurs tours de reconnaissance.
2. Nombre de coureurs participant à la Session de Tours de Reconnaissance (Si la session n'est pas traitée comme séance de qualification) :

- Session de Tours de Reconnaissance Motocross Féminin (10 minutes) Maximum 40 coureurs qualifiés + 2 coureurs de réserve (s'il y en a)
--

5.15.MXN FIM Motocross of Nations

1. Les 19 Equipes qui se sont qualifiées pour le FIM Motocross of Nations seront placées dans leur Warm-Up respectif selon leur position après les Courses de Qualification.

2. *Les équipes ne peuvent pas changer de Warm-Up/Groupe.*

- Warm-Up, Finale B Maximum 13 équipes non-qualifiées/39 coureurs	(15 minutes)
--	--------------

- Warm-Up, FIM Motocross of Nations/Groupe 1 Maximum 10 équipes qualifiées/30 coureurs Equipes positions 1, 3, 5, 7, 9, 11, 13, 15, 17, 19	(15 minutes)
--	--------------

- Warm-Up, FIM Motocross of Nations/Groupe 2 Maximum 9 équipes qualifiées/27 coureurs Equipes positions 2, 4, 6, 8, 10, 12, 14, 16, 18	(15 minutes)
--	--------------

3. *Si le Warm-Up est traité comme une séance de qualification, la **Direction de la Manifestation** et la Direction de Course décideront de toute modification aux horaires et des critères de qualification.*

5.16 ***Séance d'Autographes***

1. *Les coureurs peuvent être priés de participer à une séance d'autographes organisée par le Promoteur du Championnat FIM.*



5.17 Présentation

5.17.MXN FIM Motocross of Nations

1. *Toutes les équipes qui se sont engagées au FIM Motocross of Nations seront présentées par le Promoteur du Championnat FIM, pour autant que le temps, les conditions et la météo le permettent.*
2. *Le Promoteur du Championnat FIM informera les équipes du lieu, de la date et de l'heure de la présentation.*
3. *Les coureurs et les chefs d'équipe de chaque équipe doivent participer à la présentation des équipes.*

5.18 Procédure de l'Aire d'Attente

1. L'aire d'attente est constituée de deux parties :
 - une zone d'attente derrière ou à proximité de la Skybox, et
 - le rez de la SkyBox qui s'arrête à la barrière arrière derrière la grille de départ.
2. Chaque coureur peut amener deux motocycles dans la zone d'attente. Le motocycle qui sera utilisé pour le tour de reconnaissance doit être placé dans le rez de la Skybox. Si un deuxième motocycle est amené, il doit être placé dans la zone d'attente **derrière ou à proximité de la Skybox** (Les deux motocycles doivent avoir un transpondeur).
3. **Seules des couvertures de pneus réutilisables sont autorisées sur les pneus.**
4. La procédure suivante sera appliquée dans la Skybox :

20 minutes avant le départ :	L'accès à la zone d'attente est ouvert.
	Chaque coureur, son motocycle, deux membres d'équipe et la personne qui tient le panneau du coureur/de l'équipe se placeront au rez de la Skybox suivant le résultat de qualification du coureur.
	Le deuxième motocycle (s'il y en a) est placé dans la zone derrière ou à proximité de la Skybox.
	Les coureurs choisissent leur position sur la grille de départ en restant derrière l'obstacle arrière.
	Il est interdit de porter un casque à ce moment-là.
	Dès que le coureur a choisi sa place sur la grille de départ, il retourne à sa position dans la Skybox.

10 minutes avant le départ :	Coup de sifflet.
	L'accès du parc des coureurs à la zone d'attente est fermé et il ne sera plus possible d'amener un motocycle du parc des coureurs dans la zone d'attente ou le Skybox.
	Tous les motocycles des coureurs participant à la course doivent être présents dans la zone d'attente et/ou la Skybox. La sanction pour une arrivée tardive est la disqualification de la course en question.

En outre de 5.18 :

5.18.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

<i>20 minutes avant le départ :</i>	<i>Les coureurs de réserve (s'il y en a), leurs motocycles et un membre d'équipe par coureur se placeront dans une zone de réserve comme indiqué par les officiels et y resteront jusqu'à nouvel ordre.</i>
<i>10 minutes avant le départ :</i>	<i>Sur l'ordre d'un officiel, les coureurs de réserve (s'il y en a) qui ne sont pas autorisés à participer à la course, leurs motocycles et leur membre d'équipe quitteront la zone de réserve et se rendront au parc des coureurs.</i>

5.19 Tour de Reconnaissance

1. Avant chaque Course de Qualification ou Course, les coureurs auront la possibilité de faire un tour de reconnaissance.
2. La participation au tour de reconnaissance est facultative. Toutefois, les coureurs qui n'ont pas participé aux essais libres et chronométrés mais qui ont été autorisés par la Direction de Course à participer à une Course de Qualification doivent effectuer le tour de reconnaissance.
3. La procédure suivante sera appliquée :

2 minutes avant le tour de reconnaissance :	Le panneau "2 MINUTES" est présenté.
	Seuls les membres essentiels de l'équipe de chaque coureur, l'équipe de télévision et les officiels nécessaires sont autorisés au rez de la Skybox.
	Les coureurs se préparent pour le tour de reconnaissance.

Approximativement 10 minutes avant le départ :	Signal du Directeur de l'Epreuve FIM.
	L'accès de la Skybox vers le circuit est ouvert.
	Tous les coureurs présents à temps dans la Skybox, peuvent entamer leur tour de reconnaissance.

7 minutes avant le départ :	L'accès de la Skybox à la piste est fermé. Aucun autre tour de reconnaissance n'est autorisé.
--------------------------------	---

4 minutes avant le départ :	L'accès de la piste à la zone d'attente est fermé.
	Tous les coureurs devraient être de retour de leur tour de reconnaissance.
	La piste devrait être dégagée.
	Les coureurs peuvent utiliser leur deuxième motorcycle s'il a été placé dans la zone d'attente. Ils peuvent rejoindre la Skybox jusqu'au moment où le drapeau vert est levé.
	Les coureurs qui retournent à la Skybox après que le drapeau vert ait été levé perdront leur position de départ initiale. Ils doivent se rendre à l'endroit indiqué par les officiels et y rester jusqu'à ce que la grille ait été abaissée. Une fois la grille abaissée, il peut accéder à la zone de départ et reprendre la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.
	Les coureurs qui ne réussissent pas à retourner dans la zone d'attente/Skybox avant le départ de la course, seront disqualifiés de la course en question.

4. Une fois qu'un coureur a entamé son tour de reconnaissance, il doit continuer dans le sens de la piste. Les essais de départ ne sont pas autorisés.
5. Lors du tour de reconnaissance les coureurs ne sont pas autorisés à entrer dans la pit lane. Les ajustements, changements de roues, réparations ou ravitaillements doivent être effectués dans la zone d'attente/Skybox. Entrer dans la pit lane pendant le tour de reconnaissance sera considéré comme une tentative pour obtenir un avantage ce qui sera sanctionné par la disqualification de la course en question.
6. Après le tour de reconnaissance, les coureurs doivent retourner avec leur motorcycle directement à la zone d'attente à proximité ou derrière la Skybox en utilisant la porte d'accès indiquée.
7. Si un coureur utilise un autre motorcycle pour le tour de reconnaissance que pour la course, il doit placer ce motorcycle dans la zone d'attente derrière ou à proximité de la Skybox. S'il utilise le même motorcycle pour le tour de reconnaissance et la course, il se rend avec ce motorcycle à la Skybox.
8. L'équipe du coureur est responsable pour amener le deuxième motorcycle (celui qui ne sera pas utilisé pour la course) de retour au parc des coureurs immédiatement après avoir reçu les instructions d'un officiel.

En outre de 5.19 :

5.19.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

9. *Le dimanche, le tour de reconnaissance peut être remplacé par plusieurs tours de reconnaissance (Séance de Tours de Reconnaissance).*
10. *La participation à la Séance de Tours de Reconnaissance est facultative.*
11. *La procédure suivante sera appliquée :*

<i>2 minutes avant la session de tours de reconnaissance :</i>	<i>Le panneau “2 MINUTES” est présenté.</i>
	<i>Les coureurs se préparent pour les tours de reconnaissance.</i>

<i>20 minutes avant le départ :</i>	<i>Coup de sifflet.</i>
	<i>L'accès de la Skybox vers le circuit est ouvert.</i>
	<i>Tous les coureurs présents à temps dans la Skybox, peuvent entamer leurs tours de reconnaissance.</i>

<i>10 minutes avant le départ :</i>	<i>L'accès du parc des coureurs à la zone d'attente/Skybox est fermé. Plus aucun tour de reconnaissance n'est autorisé.</i>
---	---

<i>Approximativement 10 minutes avant le départ :</i>	<i>Fin de la Séance de Tours de Reconnaissance.</i>
	<i>L'accès de la Skybox à la piste est fermé. Plus aucun autre tour de reconnaissance n'est autorisé.</i>

4 minutes avant le départ :	L'accès de la piste à la zone d'attente est fermé.
	Tous les coureurs devraient être de retour de leur tour de reconnaissance.
	La piste devrait être dégagée.
	Les coureurs peuvent utiliser leur deuxième motorcycle s'il a été placé dans la zone d'attente. Ils peuvent rejoindre la Skybox jusqu'au moment où le drapeau vert est levé.
	Les coureurs qui retournent à la Skybox après que le drapeau vert ait été levé perdront leur position de départ initiale. Ils doivent se rendre à l'endroit indiqué par les officiels et y rester jusqu'à ce que la grille ait été abaissée. Une fois la grille abaissée, ils peuvent accéder à la zone de départ et reprendre la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.
	Les coureurs qui ne réussissent pas à retourner dans la zone d'attente/Skybox avant le départ de la course, seront disqualifiés de la course en question.

12. Les coureurs ne sont pas autorisés à entrer dans la pit lane lors de la Séance de Tours de reconnaissance. Les ajustements, réparations ou ravitaillements doivent être effectués dans la zone d'attente/Skybox. Entrer dans la pit lane pendant la Séance de Tours de Reconnaissance sera considéré comme une tentative pour obtenir un avantage ce qui sera sanctionné par la disqualification de la course en question.

5.20 Procédure de Départ

1. La procédure suivante sera appliquée :

Approximativement 5 minutes avant le départ :	Le panneau “1 MINUTE” est présenté. Tout le monde, hormis les coureurs, l'équipe de télévision et les officiels nécessaires, quitte le rez de la Skybox. Les coureurs se préparent pour prendre leur place derrière la grille de départ.
A partir de cet instant :	Après un signal par un coup de sifflet, les coureurs dans la Skybox se rendent à la grille de départ avec le motorcycle qu'ils utiliseront pour la course. Les coureurs prennent leur place sur la grille de départ. Les coureurs qui retournent à la Skybox avant le coup de sifflet peuvent prendre leur position de départ initiale. Quand tous les coureurs ont pris leurs positions à la grille de départ, un drapeau vert sera présenté et ils sont sous les ordres du starter. Les coureurs qui retournent à la Skybox après le coup de sifflet mais avant que le drapeau vert ait été levé perdront leur position de départ initiale. Ils seront autorisés à prendre la position suivante disponible à la grille de départ jusqu'au moment où le drapeau vert sera levé. Les coureurs qui retournent à la Skybox après que le drapeau vert ait été levé perdront leur position de départ initiale. Ils doivent se rendre à l'endroit indiqué par les officiels et y rester jusqu'à ce que la grille ait été abaissée. Une fois la grille abaissée, il peut accéder à la zone de départ et reprendre la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question. Si un coureur a des problèmes mécaniques à la Skybox, et qu'il ne réussit pas à réparer son motorcycle avant que le drapeau vert ait été levé, il devra suivre les instructions des officiels. Les seules personnes autorisées à la grille de départ sont les coureurs, l'équipe de télévision et les officiels nécessaires.



15 secondes avant le départ :	Un panneau indiquant “15 secondes” sera présenté.
	Un coureur qui arrive après que le drapeau vert ait été levé ou qui a eu des problèmes mécaniques à la Skybox, et a été dirigé par un officiel à un autre endroit, doit y rester jusqu’à ce que la grille ait été abaissée. Une fois que la grille a été abaissée, il peut accéder à la zone de départ et reprendre la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la Course en question.
	Si un coureur a des problèmes mécaniques sur la grille de départ, il doit attendre de l’aide jusqu’après ce que la grille ait été abaissée. Une fois que la grille a été abaissée, il peut recevoir de l’aide par son (ses) mécanicien(s) à la grille. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.

2. Un départ collectif avec moteur en marche sera effectué.
3. Les coureurs peuvent choisir librement leur position sur la grille de départ en fonction de leur ordre de départ et les places disponibles.
4. Un coureur peut changer de motocycle, changer de roues ou retirer les couvertures de pneus réutilisables tant qu’il n’a pas encore traversé la barrière arrière derrière la grille de départ avec le motocycle. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question. Toutefois, en changeant de motocycle, de roues ou en retirant les couvertures de pneus réutilisables, le coureur peut perdre sa position de départ initiale.
5. Un coureur se rend à la grille de départ avec le motocycle qu’il utilisera pour la course en question.
6. Des blocs de départ sont autorisés.
7. Dès qu’un coureur a pris sa place sur la grille de départ, il ne peut plus en changer, ni retourner à la zone d’attente ou recevoir de l’aide avant le départ.
8. Quand tous les coureurs ont pris leurs positions à la grille de départ, un drapeau vert sera levé.

9. *Sur signal du Directeur de l'Epreuve FIM :*
- a) *Un panneau indiquant "15 secondes" sera présenté et les coureurs sont sous les ordres du starter. Le panneau indiquant "15 secondes" sera présenté pendant 15 secondes.*
 - b) *A la fin des 15 secondes, un panneau indiquant "5 secondes" sera présenté et la grille de départ sera abaissée entre 5 et 10 secondes après que le panneau "5 secondes" ait été présenté.*
10. *L'Officiel qui ordonnera l'abaissement de la grille de départ, est nommé par le Directeur de l'Epreuve FIM.*
11. *S'il n'est pas possible de donner le départ par procédure de la grille de départ, un drapeau vert sera utilisé pour donner le départ.*
12. *La même procédure de départ sera utilisée (comme mentionné ci-dessus) jusqu'à 15 secondes avant le départ de la course.*
13. *Le Directeur de l'Epreuve FIM se dirige vers le côté de la piste, en présentant le drapeau vert. Ensuite, il abaisse le drapeau vert et la course commence.*
14. *La zone devant la grille de départ est restreinte et doit être préparée de manière égale afin que tous les coureurs aient les mêmes conditions. Les officiels nécessaires, les photographes et cameramen TV sont les seules personnes admises dans cette zone. Aucun sillon n'est autorisé dans la zone.*

En outre de 5.20 :

5.20.MXGP **Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2**

5.20.WMX **Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin**

15. *Les départs se feront sur une seule ligne.*

5.20.MXN **FIM Motocross of Nations**

5.20.1 **Jusqu'à 40 équipes présentes**

15. *Les départs se feront sur une seule ligne.*

5.20.2 **Plus de 40 équipes présentes**

16. *Les départs se feront sur deux lignes.*
17. *Les 40 positions sur la première ligne doivent être remplies, avant que les coureurs ne puissent prendre une position sur la deuxième ligne.*
18. *Tous les autres départs (Finale C, Finale B et Courses du FIM Motocross of Nations) se feront sur une seule ligne.*

5.21 Ordre de Départ

1. Si, pour des raisons imprévues, aucun résultat de qualification n'a été obtenu dans une ou plusieurs classes avant le dimanche, la **Direction de la Manifestation** et la **Direction de Course** décidera des critères de qualification et l'ordre de départ. Toutefois, le même principe sera maintenu.

En outre de 5.21 :

5.21.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

2. L'ordre de départ est comme suit :
 - A. Pour les Courses de Qualification
 3. Dans chaque classe, les coureurs choisissent leur emplacement à la grille de départ des Courses de Qualification en fonction des résultats des Essais Chronométrés.
 4. De plus, les coureurs sans résultats dans les Essais Chronométrés peuvent être ajoutés. Ils seront placés derrière les coureurs qui ont réalisé un résultat dans les Essais Chronométrés dans l'ordre de leur résultat dans les Essais Libres.
 5. Finalement, les coureurs sans aucun résultat (cas exceptionnels de force majeure prouvés) peuvent être ajoutés sur décision de la Direction de Course. Ils seront placés derrière tous les autres. Si plusieurs coureurs sont concernés, un tirage au sort décidera de leur position de départ.
 - B. Pour les Courses de Grand Prix
 6. Dans chaque classe, les coureurs choisissent leur emplacement à la grille de départ des Courses de Grand Prix en fonction des résultats de la Course de Qualification.
 7. De plus, les coureurs qui ont été disqualifiés de la Course de Qualification peuvent être ajoutés. Ils seront placés derrière les coureurs qui ont marqué un résultat dans la Course de Qualification, premièrement dans l'ordre de leur résultat des Essais Chronométrés et deuxièmement dans l'ordre de leur résultat des Essais Libres.
 8. Finalement, les coureurs sans aucun résultat (cas exceptionnels de force majeure prouvés) peuvent être ajoutés sur décision de la Direction de Course. Ils seront placés derrière tous les autres. Si plusieurs coureurs sont concernés, un tirage au sort décidera de leur position de départ.

5.21.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

2. Les coureurs choisissent leur emplacement à la grille de départ des Courses en fonction des résultats des Essais Chronométrés.

5.21.MXN FIM Motocross of Nations

5.21.1. Positions de départ des équipes/Finale C

2. Les résultats des Courses de Qualification détermineront l'ordre de départ des équipes non-qualifiées pour la Finale C :

Positions de départ	Finale C
----------------------------	-----------------

1 à 13	Les équipes placées 32 à 44 aux Courses de Qualification.
--------	---

5.21.2. Positions de départ des équipes/Finale B

A. Plus de 36 équipes présentes

3. Les résultats des Courses de Qualification et la Finale C détermineront l'ordre de départ des équipes non-qualifiées pour la Finale B :

Positions de départ	Finale B
----------------------------	-----------------

1 à 12	Les équipes placées 20 à 31 aux Courses de Qualification.
13	Le vainqueur de la Finale C.

B. Jusqu'à 36 équipes présentes

4. Les résultats des Courses de Qualification détermineront l'ordre de départ des équipes non-qualifiées pour la Finale B :

Positions de départ	Finale B
----------------------------	-----------------

1 à 13	Les équipes placées 20 à 32 aux Courses de Qualification.
--------	---

5.21.3. Positions de départ des équipes/Courses du FIM Motocross of Nations

5. Les résultats des Courses de Qualification et de la Finale B détermineront l'ordre de départ de l'équipe pour les trois Courses du FIM Motocross of Nations :

Positions de départ	FIM Motocross of Nations
1 à 19	Les équipes placées 1 à 19 aux Courses de Qualification.
20	Le vainqueur de la Finale B.

5.21.4. Positions de départ des coureurs

6. Les chefs d'équipes sont libres de décider à quel coureur ils attribueront les positions de départ au sein de leur équipe.

A. Pour la Finale B/Finale C

Positions de départ pour la Finale B / Finale C (Si toutes les 13 équipes/tous les 39 coureurs sont présents)		
Positions 1 à 13 :	Positions 14 à 26 :	Positions 27 à 39 :
Le premier coureur désigné de chaque équipe, suivant le résultat de qualification de l'équipe ou décision de la Direction de Course (*).	Le deuxième coureur désigné de chaque équipe, suivant le résultat de qualification de l'équipe ou décision de la Direction de Course (*).	Le troisième coureur désigné de chaque équipe, suivant le résultat de qualification de l'équipe ou décision de la Direction de Course (*).

(*) Dans des cas exceptionnels de force majeure prouvés, Art 5.12.3.

7. Les coureurs se placeront sur la grille de départ, un par un, d'après la position de qualification de l'équipe. Ils choisissent leur emplacement à la grille en commençant par un coureur de l'équipe la mieux placée, suivi d'un coureur de l'équipe étant la deuxième mieux placée, puis un coureur de la troisième meilleure équipe, et ainsi de suite jusqu'à ce que le premier coureur de chaque équipe qualifiée a pris sa position. La même procédure sera alors répétée pour le deuxième et troisième coureur de chaque équipe.

B. Pour les Courses du FIM Motocross of Nations

Positions de départ pour le FIM Motocross of Nations <i>(Si toutes les 20 équipes/tous les 40 coureurs sont présents)</i>	
Positions 1 à 20 :	Positions 21 à 40 :

<i>Le premier coureur désigné de chaque équipe, suivant le résultat de qualification de son équipe et selon les classes engagées.</i>	<i>Le deuxième coureur désigné de chaque équipe, suivant le résultat de qualification de son équipe et selon les classes engagées.</i>
---	--

8. *Les coureurs se placeront sur la grille de départ, un par un, d'après la position de qualification de l'équipe. Ils choisissent leur emplacement à la grille en commençant par un coureur de l'équipe classée première, suivi d'un coureur de l'équipe classée deuxième, puis un coureur de l'équipe classée troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que le premier coureur de chaque équipe qualifiée a pris sa position. La même procédure sera alors répétée pour le deuxième coureur de chaque équipe.*

5.22 Courses

5.22.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

1. Dans chaque classe, le Grand Prix se disputera le dimanche sur deux courses de 30 minutes plus deux tours (Maximum 40 coureurs).

5.22.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. La manifestation se disputera sur deux courses de 20 minutes plus deux tours (Maximum 40 coureurs).

5.22.MXN FIM Motocross of Nations

5.22.1. Finale C

1. La Finale C est ouverte à 13 équipes non-qualifiées pour le FIM Motocross of Nations et se disputera sur une course de 20 minutes plus deux tours (Maximum 39 coureurs).
2. Un maximum de 13 et un minimum de 6 équipes non-qualifiées est nécessaire pour courir la Finale C.
3. Si ce nombre n'est pas atteint, la Finale C n'aura pas lieu et les équipes en question seront classées selon leur résultat dans les Qualifications.

5.22.2. Finale B

4. La Finale B est ouverte aux 13 meilleures équipes non-qualifiées pour le FIM Motocross of Nations et se disputera sur une course de 20 minutes plus deux tours (Maximum 39 coureurs).
5. Un maximum de 13 et un minimum de 6 équipes non-qualifiées est nécessaire pour courir la Finale B.
6. Si ce nombre n'est pas atteint, la Finale B n'aura pas lieu et les équipes en question seront classées selon leur résultat dans les Qualifications.

5.22.3. *FIM Motocross of Nations*

7. *Le FIM Motocross of Nations est ouvert aux 20 équipes qualifiées et se disputera sur trois courses de 30 minutes plus deux tours, comme suit :*
 - a) *FIM Motocross of Nations, Course 1*
(Coureurs MXGP et MX2/Maximum 40 coureurs)
 - b) *FIM Motocross of Nations, Course 2*
(Coureurs MX2 et “Open”/Maximum 40 coureurs)
 - c) *FIM Motocross of Nations, Course 3*
(Coureurs MXGP et “Open”/Maximum 40 coureurs)
8. *Les coureurs ne peuvent pas changer de Course.*

5.23 Faux Départ

1. *En cas de faux départ, il y aura un nouveau départ.*
2. *Un drapeau rouge sera présenté aux coureurs.*
3. *Tous les coureurs devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ avec les mêmes coureurs sera donné aussitôt que possible.*
4. *Après un faux départ, le changement de motorcycle n'est pas autorisé.*
5. *Le(s) coureurs, jugé(s) responsable(s) du faux départ, **peut (peuvent) être exclu(s) par la Direction de Course à prendre part au nouveau départ.***

En outre de 5.23 :

5.23.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

6. *Un coureur de réserve (s'il y a) qui n'a pas été admis au départ initial ne fera pas son entrée après un faux départ.*



5.24 Arrêt d'une Séance d'Essais, d'Essais Chronométrés ou Warm-Up

1. *Le Directeur de l'Epreuve FIM peut arrêter prématurément n'importe quelle partie de la manifestation, pour raisons urgentes et/ou de sécurité ou autre cas de force majeure. Dans ce cas, un drapeau rouge sera présenté aux coureurs.*
2. *Les coureurs doivent suivre les instructions des officiels et se rendre immédiatement à la pit lane où ils peuvent recevoir de l'assistance. Il est permis de changer de motorcycle.*
3. *La séance d'Essais, d'Essais chronométrés ou Warm-up sera continuée aussi vite que possible, à la discrétion du Directeur de l'Epreuve FIM pour autant que le temps, les conditions et la météo le permettent. Dans tous les cas, tous les efforts seront faits pour courir la durée totale de la session en question.*
4. *Le(s) coureur(s), jugé(s) responsable(s) de l'arrêt de la séance d'Essais, d'Essais Chronométrés ou Warm-up, peut (peuvent) être exclu(s) par la Direction de Course à prendre part au reste de la session.*

5.25 Arrêt d'une Course

1. Le Directeur de l'Epreuve FIM peut arrêter prématurément n'importe quelle partie de la manifestation, pour raisons urgentes et/ou de sécurité ou autre cas de force majeure. Dans ce cas, un drapeau rouge sera présenté aux coureurs :

5.25.1. Avant que 2 tours n'aient été accomplis

2. Si une Course de Qualification ou une Course est arrêtée avant que les 2 premiers tours n'aient été accomplis, elle sera recommencée. Les coureurs devront retourner à la zone d'attente et un nouveau départ sera donné aussitôt que possible.
3. Le changement de motocycle n'est pas autorisé.
4. Le(s) coureur(s), jugé(s) responsable(s) de l'arrêt de la Course, **peut (peuvent) être exclu(s) par la Direction de Course à prendre part au nouveau départ.**
5. Aucun coureur de réserve (s'il y en a) ne sera introduit.

5.25.2. Après que 2 tours et avant que 51% du temps de course aient été accomplis

6. Si une Course de Qualification ou une Course est arrêtée après 2 tours et avant que 51% du temps de course (arrondi vers le haut) aient été parcourus, il y aura un nouveau départ de la pit lane.
7. Les coureurs doivent suivre les instructions des officiels et se rendre immédiatement à la pit lane où ils peuvent recevoir de l'assistance. Le changement de motocycle n'est pas autorisé.
8. Un nouveau départ aura lieu aussi vite que possible, à la discrétion du Directeur de l'Epreuve FIM. A tout instant, un minimum de 5 minutes à partir du moment où la course a été arrêtée sera accordé pour faire des réparations/réglages.
9. Seuls les coureurs qui sont "en piste" (prenant activement part à la course ou qui sont impliqués dans un incident de course) au moment de l'arrêt de la course seront admis au nouveau départ. Les coureurs qui sont rentrés au parc des coureurs seront exclus du nouveau départ.

10. Les coureurs seront alignés de manière échelonnée dans la pit lane dans leur ordre d'arrivée à la fin du tour précédant l'arrêt de la course. Les écrans de télévision afficheront l'ordre dans lequel ils prendront le départ. Les coureurs qui sont impliqués dans un incident de course au moment de l'arrêt de la course seront placés en fonction de leur position à la fin du tour précédant l'arrêt de cette course.

5 minutes avant le nouveau départ :	Le panneau "5 MINUTES" est présenté pour annoncer le nouveau départ de la pit lane.
	Tous les coureurs qui prendront le nouveau départ doivent être dans la pit lane et seront alignés selon les résultats affichés sur les écrans TV.
	Les coureurs "en piste" qui n'ont pas réussi à ramener leur motorcycle à la pit lane à ce moment seront exclus du nouveau départ.
2 minutes avant le nouveau départ :	Le panneau "2 MINUTES" est présenté.
	Tout le personnel de l'équipe doit quitter la pit lane et reculer dans leur box. Toute aide à un coureur dans la pit lane est interdite (y compris lui donner des lunettes, des gants ou de l'eau). La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.
	Un coureur qui n'est pas prêt à cet instant doit se rendre au box où il peut recevoir de l'assistance. Il perdra sa position de départ et doit prendre le nouveau départ derrière tous les autres coureurs. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils prendront le nouveau départ selon leur position à la fin du tour précédant l'arrêt de la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.

1 minute avant le nouveau départ :	Le panneau "1 MINUTE" est présenté.
	Un drapeau vert sera présenté et tous les coureurs sont sous les ordres du starter.
	Les coureurs démarrent leurs moteurs.
	Un coureur qui cale son moteur ou à une panne mécanique à cet instant doit se rendre au box où il peut essayer de redémarrer son moteur ou recevoir de l'assistance. Il perdra sa position de départ et doit prendre le nouveau départ derrière tous les autres coureurs. Si plusieurs coureurs sont concernés, ils prendront le nouveau départ selon leur position à la fin du tour précédant l'arrêt de la course. La sanction pour violation de cette règle est la disqualification de la course en question.

A partir de cet instant :	Le drapeau vert est abaissé.
	La nouveau départ est donné.

11. La sortie de la pit lane sera réduite en largeur afin de ne permettre qu'à un seul motocycle de passer par la sortie au moment de la procédure.
12. Les coureurs quittent la pit lane pour la piste un par un et continuent la course. Un coureur ne peut pas dépasser un autre coureur devant lui avant la ligne de départ indiquée. Tout coureur qui dépasse un autre coureur avant la ligne de départ indiquée sera disqualifié.
13. Tous les efforts seront faits pour courir la durée totale de la course en question pour autant que le temps, les conditions et la météo le permettent.
14. Le(s) coureur(s), jugé(s) responsable(s) de l'arrêt de la Course, **peut (peuvent) être exclu(s) par la Direction de Course à prendre part au nouveau départ.**

5.25.3. Après que 51% du temps de course ait été accompli

15. Si une course est arrêtée après que 51% du temps de course (arrondi vers le haut) ait été parcouru, la course sera considérée comme une course complète. Le classement des coureurs pris en considération sera alors celui à la fin du tour précédant l'arrêt de la course.
16. Dans ce cas, la totalité des points pour le Championnat sera attribuée.

5.26 *Contrôle du Niveau Sonore après chaque Course*

1. *Immédiatement après chaque Course, un contrôle de conformité aux règlements concernant le niveau sonore pourra être effectué sur trois motocycles choisis au hasard par le Directeur Technique FIM.*
2. *D'autres motocycles pourront également être contrôlés à la demande de la Direction de Course ou du Directeur de l'Epreuve FIM.*
3. *Un coureur sélectionné pour le contrôle du son doit immédiatement présenter son motocycle aux commissaires techniques sans retourner dans le parc des coureurs ou la pit lane, sans recevoir aucune assistance technique de son équipe et sans aucune intervention de quiconque sur le motocycle. Les contrevenants seront disqualifiés des essais/de la course en question.*
4. *Pour tout type de moteur : tout coureur dont le motocycle dépasse la limite maximum du niveau sonore autorisée après la course de 115 dB/A (114 dB/A + 1 dB/A pour dégradation consentie après la course).*
 - *qu'il s'agisse d'un coureur tiré au sort ou tout autre coureur dont le motocycle est contrôlé/vérifié - sera pénalisé par la perte de 5 positions dans la course en question.*
5. *Conformément aux règlements en vigueur concernant l'aide extérieure, les coureurs ont la liberté de changer leurs silencieux, mais leurs motocycles doivent être contrôlés pour conformité. Par conséquent, les Délégué Techniques et leur équipement doivent être disponibles pendant toute la manifestation.*

5.27 Résultats/Procédure

1. *Toutes les sorties officielles des coureurs (voir Art. 01.1.3 Format de la Manifestation) sur le circuit doivent être chronométrés, avec diffusion des temps sur écran, et communiqués à la presse.*
2. *Le chronométrage continuera jusqu'à :*
 - a) *5 minutes après la fin de chaque séance d'essais ou de qualification chronométrée;*
 - b) *5 minutes après l'arrivée du vainqueur de la course en question.*
3. *Le vainqueur d'une course est le coureur qui franchit le premier la ligne d'arrivée.*
4. *Une course se termine officiellement à la fin du tour dans lequel le drapeau à damiers a été présenté au vainqueur.*
5. *Les coureurs qui suivent le vainqueur seront arrêtés lorsqu'ils passent la ligne d'arrivée.*
6. *La prise de temps lors du franchissement d'une ligne de contrôle est enregistrée à l'instant où la partie la plus avancée du motorcycle franchit la ligne.*
7. *Lors du franchissement des lignes de contrôle, le coureur doit toujours être en contact avec le motorcycle.*
8. *Tous les coureurs, qui participent à une Course de Qualification et/ou une Course, seront classés dans leur ordre d'arrivée et selon le nombre de tours effectués, c.à.d. tous les coureurs qui terminent la course dans le même tour que le vainqueur seront classés dans l'ordre qu'ils passent la ligne d'arrivée, suivis des coureurs avec un tour en moins, puis deux tours en moins, et ainsi de suite. Un coureur doit franchir la ligne d'arrivée dans les 5 minutes qui suivent l'arrivée du vainqueur, c.à.d. les coureurs ont 5 minutes pour terminer le tour, sinon il ne sera pas pris en compte dans leur résultat. La procédure pour déterminer l'ordre dans les résultats des coureurs qui n'ont pas terminé le tour dans les 5 minutes après l'arrivée du vainqueur sera selon le nombre de tours effectués et, en cas d'ex æquo, selon leur ordre d'arrivée à la fin du tour précédent.*

9. *Dans le cas où, par erreur, le drapeau à damiers a été présenté après le temps officiel/la distance officielle, l'ordre d'arrivée sera déterminé par l'ordre dans la course lors du temps officiel/de la distance officielle.*
10. *Dans toute autre circonstance, comme celle de montrer le drapeau à damiers par erreur avant le temps officiel/de la distance officielle, l'ordre d'arrivée sera déterminé par l'ordre dans la course au moment où le drapeau à damiers a été présenté.*
11. *Tous les résultats doivent être homologués par la Direction de Course.*
12. *Les résultats ne seront qu'officiels qu'au terme du délai de réclamation.*
13. *Si un appel est interjeté, les résultats ne peuvent pas être considérés comme définitifs avant qu'une décision ne soit prise par l'organe compétent.*
14. *Si un appel est interjeté contre la décision de la Direction de Course, les résultats ne seront considérés comme définitifs avant qu'une décision finale ne soit prise par l'organe compétent.*

5.28 *Résultats/Attribution de Points*

5.28.MXGP *Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2*

5.28.WMX *Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin*

1. *Des points sont attribués dans chaque Course aux coureurs selon l'échelle suivante :*

25	points au	1 ^{er}	10	points au	11 ^{ème}
22	points au	2 ^{ème}	9	points au	12 ^{ème}
20	points au	3 ^{ème}	8	points au	13 ^{ème}
18	points au	4 ^{ème}	7	points au	14 ^{ème}
16	points au	5 ^{ème}	6	points au	15 ^{ème}
15	points au	6 ^{ème}	5	points au	16 ^{ème}
14	points au	7 ^{ème}	4	points au	17 ^{ème}
13	points au	8 ^{ème}	3	points au	18 ^{ème}
12	points au	9 ^{ème}	2	points au	19 ^{ème}
11	points au	10 ^{ème}	1	point au	20 ^{ème}

5.28.MXN *FIM Motocross of Nations*

1. *Des points sont attribués dans chaque Course de Qualification/Course.*
2. *Le vainqueur de chaque Course de Qualification/Course obtient un point, le second deux points, etc., sans tenir compte des classes.*

5.29 Résultats/Classement Final

5.29.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

5.29.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

1. Dans chaque Championnat du Monde FIM de Motocross, le vainqueur de la manifestation est le coureur qui a obtenu le plus de points, le deuxième sera le coureur qui a obtenu le deuxième meilleur nombre de points, et ainsi de suite, indépendamment du nombre de courses qu'ils ont terminées.
2. En cas d'ex aequo, les points marqués dans la Course 2 détermineront l'ordre au classement final de la manifestation des coureurs ayant marqué des points.
3. Les résultats finals seront complétés en ajoutant les coureurs n'ayant pas marqué des points. Ils seront classés en additionnant leurs positions en Course 1 et Course 2. De ces coureurs, le coureur ayant obtenu le classement final le plus bas, sera classé premier derrière les coureurs qui ont marqué des points. Il sera suivi par le deuxième coureur classé qui n'a pas marqué de points, et ainsi de suite.
4. En cas d'ex aequo, la position obtenue dans la Course 2 déterminera l'ordre au classement final de la manifestation des coureurs n'ayant marqué aucun point.

5.29.MXN FIM Motocross of Nations

5.29.1. Finale C

1. Le classement final des équipes en Finale C est déterminé de la manière suivante:
 - a) L'équipe gagnante de la Finale C (et donc qualifiée pour la Finale B) est celle qui a obtenu le total de points le plus bas en additionnant les deux meilleurs résultats de ses coureurs, sans tenir compte des classes;
 - b) En cas d'ex aequo, le meilleur résultat du troisième coureur sera pris en considération. L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur troisième résultat sera placée avant l'autre/les autres.
 - c) Si l'ex-aequo persiste, l'équipe ayant obtenu le meilleur résultat.
 - d) Ces résultats seront complétés en ajoutant les équipes n'ayant pas obtenu deux résultats. Pour ces équipes, le même système de classement et de départage des ex aequo sera utilisé.

5.29.2. **Finale B**

2. *Le classement final des équipes en Finale B est déterminé de la manière suivante:*
 - a) *L'équipe gagnante de la Finale B (et donc qualifiée pour les Courses du Motocross off Nations) est celle qui a obtenu le total de points le plus bas en additionnant les deux meilleurs résultats de ses coureurs, sans tenir compte des classes;*
 - b) *En cas d'ex aequo, le meilleur résultat du troisième coureur sera pris en considération. L'équipe dont le coureur a obtenu le meilleur troisième résultat sera placée avant l'autre/les autres.*
 - c) *Si l'ex-aequo persiste, l'équipe ayant obtenu le meilleur résultat.*
 - d) *Ces résultats seront complétés en additionnant les équipes n'ayant pas obtenu deux résultats. Pour ces équipes, le même système de classement et départage des ex aequo sera utilisé.*

5.29.3. **FIM Motocross of Nations/Courses**

3. *Le FIM Motocross of Nations est un Championnat pour équipes nationales. Toutefois, des classements individuels finaux seront publiés dans chaque classe pour les coureurs qui ont participé aux Courses de FIM Motocross of Nations.*

A) Classement par équipe

4. *Le classement final par équipe des courses du FIM Motocross of Nations est déterminé de la manière suivante :*
 - 1) *L'équipe gagnante du FIM Motocross of Nations est celle qui a obtenu le total de points le plus bas en additionnant les cinq meilleurs résultats de ses coureurs, sans tenir compte des classes;*
 - 2) *En cas d'ex aequo, les résultats seront établis de la façon suivante :*
 - a) *L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxième places, etc. parmi les cinq meilleurs résultats;*
 - b) *L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxième places, etc. dans la dernière Course (MXGP + "Open");*

- c) *L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxième places, etc. dans la deuxième Course (MX2 + "Open");*
 - d) *L'équipe dont les coureurs ont obtenu le plus grand nombre de premières places, deuxième places, etc. dans la première Course (MXGP + MX2);*
 - e) *Si, toutefois, l'ex aequo subsiste, les équipes en question seront classées à égalité.*
- 3) *Ces résultats seront complétés en additionnant les équipes n'ayant pas obtenu cinq résultats. Pour ces équipes, le même système de classement et départage des ex aequo sera utilisé.*

B) Classement Individuel

5. *Dans chaque classe, le classement final individuel des courses du FIM Motocross of Nations est déterminé de la manière suivante :*
- 1) *Le coureur vainqueur FIM Motocross of Nations dans sa classe, est celui qui a obtenu le total de points le plus bas en additionnant ses résultats dans les deux courses, sans tenir compte des classes (les mêmes résultats/positions obtenus par le coureur pour le classement inter équipes seront également utilisés pour le classement individuel par classe);*
 - 2) *En cas d'ex aequo entre deux ou plusieurs coureurs, le coureur ayant la meilleure position dans la dernière course sera donné l'avantage;*
 - 3) *Ces résultats seront complétés en additionnant les coureurs n'ayant pas obtenu deux résultats. Pour ces coureurs, le même système de classement et départage des ex aequo sera utilisé.*

5.29.4. FIM Motocross of Nations/Manifestation

A. Jusqu'à 36 équipes présentes

6. *Le résultat final du FIM Motocross of Nations de toutes les équipes qui ont participé à la manifestation est déterminé de la manière suivante :*

<i>Positions 1 à 20 :</i>	<i>Suivant les résultats finaux des Courses du FIM Motocross of Nations;</i>
---------------------------	--

<i>A partir de position 21 :</i>	<i>Les équipes, éliminées lors de la Finale B, suivant (jusqu'à maximum 32) les résultats finaux de la Finale B;</i>
----------------------------------	--

<i>Au-delà :</i>	<i>Les équipes restantes, éliminées lors des Qualifications, classées suivant leurs résultats finaux dans les Courses de Qualification.</i>
------------------	---

B. Plus de 36 équipes présentes

7. *Le résultat final du FIM Motocross of Nations de toutes les équipes qui ont participé à la manifestation est déterminé de la manière suivante :*

<i>Positions 1 à 20 :</i>	<i>Selon les résultats finaux des Courses du FIM Motocross of Nations;</i>
---------------------------	--

<i>A partir de position 21 :</i>	<i>Les équipes éliminées lors de la Finale B, selon (jusqu'à maximum 32) les résultats finaux de la Finale B;</i>
----------------------------------	---

<i>A partir de position 33 :</i>	<i>Les équipes éliminées lors de la Finale C, selon (jusqu'à maximum 44) les résultats finaux de la Finale C;</i>
----------------------------------	---

<i>Au-delà :</i>	<i>Les équipes restantes, éliminées lors des Qualifications, classées selon leurs résultats finaux dans les Courses de Qualification.</i>
------------------	---

5.30 Résultats/Présentation et Publication

1. Les résultats devront présenter au minimum les informations suivantes :
 - a) Logos de la FIM et de la FMNR, de l'Organisateur/Moto Club et du Championnat;
 - b) Titre de la manifestation;
 - c) Numéro IMN;
 - d) FMNR;
 - e) Date et lieu de la manifestation;
 - f) Classe;
 - g) Position, numéro, nom et prénom des coureurs;
 - h) La FMN du coureur;
 - i) La nationalité du coureur;
 - j) Le motorcycle du coureur;
 - k) Le nombre de tours et temps de tous les coureurs;
 - l) Le nombre de coureurs classés;
 - m) La vitesse moyenne du vainqueur;
 - n) Le nom du coureur qui a effectué le meilleur tour en course, son temps et sa vitesse moyenne;
 - o) L'heure de la publication des résultats;
 - p) Le nom et signature du Délégué FIM;
 - q) Le nom et signature du Directeur de Course.
2. Les résultats des essais et séances de qualification et les courses doivent être communiqués à la Direction de Course et la presse.
3. Les résultats finaux de chaque course de Championnat du Monde FIM doivent être transmis à l'Administration FIM dans l'heure qui suit leur approbation.
4. Le Chef Chronométrateur du Promoteur est responsable de cette transmission, qui doit être faite selon la procédure définie par le Département IT de la FIM.

En outre de 5.30 :

5.30.MXGP **Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2**

5.30.WMX **Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin**

5. Les résultats devront également présenter les informations suivantes :
- r) L'équipe du coureur (uniquement si l'équipe est détentrice d'une Licence FIM d'Equipe valable);
 - s) Points de Championnat obtenu par le coureur;
6. Les résultats suivants de chaque manifestation doivent être transmis à l'Administration FIM :
- a) Course 1;
 - b) Course 2.

5.30.MXN **FIM Motocross of Nations**

5. Les résultats devront également présenter les informations suivantes :
- a) L'équipe du coureur (Pays représenté par le coureur = sa nationalité).
6. Les résultats suivants du Motocross of Nations doivent être transmis à l'Administration FIM :
- a) Course 1, MXGP et MX2 (résultats individuels);
 - b) Course 2, MX2 et "Open" (résultats individuels);
 - c) Course 3, MXGP et MX2 (résultats individuels);
 - d) Finale B (résultats individuels);
 - e) Finale B (résultats par équipes);
 - f) Finale C (résultats individuels);
 - g) Finale C (résultats par équipes);
 - h) Résultat final du FIM Motocross of Nations (résultats par équipes selon Art. 01.5.27.4).



5.31 *Tour d'Honneur*

1. *Si le Promoteur du Championnat FIM lui demande, le vainqueur de la Course, doit, immédiatement après avoir franchi la ligne d'arrivée, faire un tour d'honneur, pour autant que le temps, les conditions et la météo le permettent.*

5.32 Cérémonie de Remise des Prix

1. Une Cérémonie de Remise des Prix doit avoir lieu à chaque manifestation, pour autant que les conditions et le temps le permettent.
2. Les trois premiers du classement final de la manifestation doivent prendre part à la Cérémonie de Remise des Prix. **Tout non-respect de cette règle pourra être pénalisé par la Direction de Course.**
3. Pendant cette Cérémonie de Remise des Prix, l'hymne national du pays auquel appartient le vainqueur (le passeport faisant foi) doit être joué.
4. Les drapeaux nationaux des trois premiers (le passeport faisant foi) **doivent** être hissés en même temps.

En outre de 5.32 :

5.32.MXGP Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2

5.32.WMX Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

5. Cérémonie de Remise des Prix : dans chaque classe après la deuxième Course.
6. Les personnes suivantes doivent participer à la Cérémonie de Remise des Prix :
 - a) Le vainqueur de la manifestation (avec motorcycle);
 - b) Le coureur ayant terminé deuxième à la manifestation (avec motorcycle);
 - c) Le coureur ayant terminé troisième à la manifestation (avec motorcycle);
 - d) Le chef d'équipe du vainqueur de la manifestation;
 - e) Si pas encore dans a), b) et c), le coureur qui mène au classement des points.



5.32.MXN FIM Motocross of Nations

5. *Cérémonie de Remise des Prix : après la dernière Course du FIM Motocross of Nations.*
6. *Les coureurs et chefs d'équipe des équipes suivantes doivent participer à la Cérémonie de Remise des Prix :*
 - a) *L'équipe qui a remporté le FIM Motocross of Nations (avec leurs motorcycles);*
 - b) *L'équipe qui a terminé deuxième au FIM Motocross of Nations;*
 - c) *L'équipe qui a terminé troisième au FIM Motocross of Nations.*

5.33 Conférence de Presse

1. *En principe, cette Conférence de Presse aura lieu immédiatement après la Cérémonie de Remise des Prix, pour autant que les conditions et le temps le permettent.*
2. *Tout non-respect de cette règle pourra être pénalisé par la Direction de Course.*

En outre de 5.33 :

5.33.MXGP *Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2*

5.33.WMX *Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin*

3. *Les coureurs suivants doivent participer à la Conférence de Presse :*
 - a) *Le vainqueur de la manifestation;*
 - b) *Le coureur ayant terminé deuxième à la manifestation;*
 - c) *Le coureur ayant terminé troisième à la manifestation;*
 - d) *D'autres participants, invités par le Promoteur du Championnat FIM.*

5.33.MXN *FIM Motocross of Nations*

3. *Les coureurs et chefs d'équipe des équipes suivantes doivent participer à la Conférence de Presse :*
 - a) *L'équipe qui a remporté le FIM Motocross of Nations;*
 - b) *L'équipe qui a terminé deuxième au FIM Motocross of Nations;*
 - c) *L'équipe qui a terminé troisième au FIM Motocross of Nations.*

5.34 **Vérification Finale**

1. *Les motocycles qui sont placés au parc fermé pour la vérification finale doivent y rester durant les 30 minutes suivant l'arrivée du vainqueur, sous le contrôle des commissaires techniques, en cas de réclamation ou si un contrôle supplémentaire est exigé est exigé.*

En outre de 5.34 :

5.34.MXGP **Championnats du Monde FIM de Motocross MXGP/MX2**

5.34.WMX **Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin**

2. *Immédiatement après la cérémonie de remise des prix, les motocycles des trois premiers coureurs au classement final de la classe en question seront placés dans le parc fermé.*

5.34.MXN **FIM Motocross of Nations**

2. *Immédiatement après la cérémonie de remise des prix du FIM Motocross of Nations, les motocycles des trois coureurs de l'équipe vainqueur seront placés dans le parc fermé.*

5.35 Réclamations/Appels

1. *Toute personne ou groupe de personnes (coureur, team, constructeur, officiel, etc.), reconnu par la FIM et se considérant lésé à la suite d'une décision prise sous l'autorité de la FIM, a le droit de demander réparation pour les conséquences qu'ont entraînées cette décision.*
2. *Toutes les réclamations doivent être présentées à la Direction de Course.*
3. *En règle générale, toute réclamation contre l'éligibilité d'un coureur, d'une équipe ou un motorcycle inscrit doit être présentée avant le début des entraînements officiels.*
4. *Toutes les autres réclamations doivent être présentées dès que la raison de la réclamation est connue.*
5. *Toute réclamation concernant les résultats doit être présentée dans un délai de 30 minutes, au plus tard, après la publication des résultats.*
6. *Toute réclamation doit être présentée conformément au Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM et au Règlement Particulier de la manifestation et être accompagnée d'une caution de € 660.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale, qui sera remboursée si la réclamation est fondée.*
7. *Si la réclamation implique le démontage d'un motorcycle, la caution doit être accompagnée par une caution supplémentaire de € 120.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale. Cette caution doit être payée par la partie perdante au mécanicien du coureur qui a dû ouvrir le moteur.*
8. *Des réclamations impliquant un contrôle du carburant doivent être accompagnées par une caution supplémentaire de € 800.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale.*
9. *Toute personne ayant interjeté une réclamation selon le Code Disciplinaire et d'Arbitrage et le Règlement Particulier de la manifestation peut demander à avoir accès à tout élément (documents écrits ou imprimés et/ou des images TV si disponibles) ayant permis à la Direction de Course de prendre une décision. Une telle demande devra être faite dans les 30 minutes après réception de la décision de la Direction de Course.*
10. *Si cette information est nécessaire pour déposer un appel contre la décision de la Direction de Course, la limite du délai pour accepter l'appel doit être prolongée de 30 minutes après que cette information ait été donnée.*



11. *Un appel contre la décision de la Direction de Course peut être interjeté auprès du Collège de Commissaires FIM. Cet appel doit être présenté 30 minutes au plus tard après notification de cette décision et être accompagné d'une caution de € 660.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale, qui sera remboursé si la réclamation est fondée.*
12. *Un appel contre la décision du Collège des Commissaires FIM peut être interjeté auprès de la CDI. Cet appel doit être présenté 5 jours au plus tard après notification de la décision du Collège des Commissaires FIM (Caution pour appel : € 1'320.-).*
13. *Après épuisement des instances internes de la FIM, un appel auprès du TAS est toujours possible. Cet appel doit être présenté 5 jours au plus tard après notification de la décision finale.*

5.36 Contrôle du Carburant

1. *Un contrôle du carburant peut être effectué à n'importe quel moment pendant une manifestation, selon le Règlement Technique Motocross FIM actuel, Art. 63.05 Echantillonnage et test de carburant.*
2. *Toute demande de contrôle de carburant suite à une réclamation doit être accompagnée d'une caution de € 800.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale, versée auprès de l'organe compétent ou la FIM (contrôles supplémentaires).*
3. *Dans ce cas, toute nouvelle demande de contrôle doit être introduite auprès de la FIM dans les 5 jours qui suivent la date de réception du résultat du contrôle précédent notifié conformément aux Règlements FIM.*
4. *Après le dernier contrôle :*
 - a) *La partie gagnante se verra rembourser les cautions qu'elle aura versées;*
 - b) *La partie perdante devra payer les frais de tous les contrôles effectués, déduction faite des cautions qu'elle aura déjà versées.*
5. *Dans tous les cas, un coureur dont le carburant ne correspond pas aux exigences techniques sera disqualifié de toute la manifestation et se verra retirer tous les points et trophées gagnés. Ce coureur risque également de devoir rembourser tous les coûts du contrôle. Des sanctions supplémentaires peuvent être infligées.*

En outre de 5.36 :

5.36.MXN FIM Motocross of Nations

6. *Par conséquence, l'équipe du coureur concerné sera également disqualifié de toute la manifestation et se verra retirer tous les résultats de Championnat, trophées et prix gagnés.*

5.37 **Contrôles Antidopage et d'Alcoolémie**

1. *Des contrôles antidopage et d'alcoolémie peuvent être effectués conformément aux Règlements FIM.*
2. *Un coureur dont le contrôle se révèle positif sera disqualifié de toute la manifestation et se verra retirer tous les points et trophées gagnés. Des pénalités supplémentaires peuvent être infligées.*

En outre de 5.37 :

5.37.MXN **FIM Motocross of Nations**

3. *Par conséquence, l'équipe du coureur concerné sera également disqualifié de toute la manifestation et se verra retirer tous les résultats et prix gagnés.*

5.38 Indemnités de Voyage et Prix

5.38.MXN FIM Motocross of Nations

1. Tous les montants sont indiqués en Euros (€). Ils sont nets, aucune déduction n'étant autorisée. Ils sont payables en € uniquement.
2. Ils seront payés aux FMN des équipes qui ont participé au FIM Motocross of Nations, par transfert bancaire après la manifestation.
3. L'indemnité de voyage pour chaque équipe présente au FIM Motocross of Nations est de € 2'040.-.
4. Les prix minimaux se montent à € 23'000.- répartis de la manière suivante :

FIM Motocross of Nations		Finale B	
Position	Prix (€)	Position	Prix (€)
1.	3'420.-	1.	545.-
2.	2'730.-		
3.	2'370.-	Total:	545.-
4.	2'045.-		
5.	1'920.-		
6.	1'845.-		
7.	1'635.-		
8.	1'440.-		
9.	1'225.-		
10.	960.-		
11.	810.-		
12.	750.-		
13.	690.-		
14.	615.-		
Total:	22'455.-		

5. Tous les coureurs de l'équipe doivent arborer le logo du FIM Motocross of Nations sur la plaque-numéro avant et leur maillot de course, sinon leur équipe verra ses prix réduits de 50%.
6. Lorsqu'une FMN considère que son équipe n'a pas été payée les indemnités de voyage et prix conformément au barème minimum, elle peut soumettre ce cas à l'Administration FIM qui entreprendra une action immédiate.

5.39 Récompenses FIM

5.39.MXN FIM Motocross of Nations

1. *Les trophées suivants seront confiés pour une année aux FMN des trois premières équipes du classement final du FIM Motocross of Nations :*
 - a) *1^{ère} équipe: Le “Trophée Peter Chamberlain” offert par l’ACU;*
 - b) *2^{ème} équipe: Le “Trophée” offert par la FMI;*
 - c) *3^{ème} équipe: La “Coupe” offerte par la FMI.*
2. *La FIM enverra les trophées à la FMNR qui devra s’assurer qu’ils soient disponibles pour être présentés à la manifestation.*
3. *La FMNR est également responsable de leur renvoi à la FIM selon la procédure définie par la FIM.*



6. **HORAIRES**

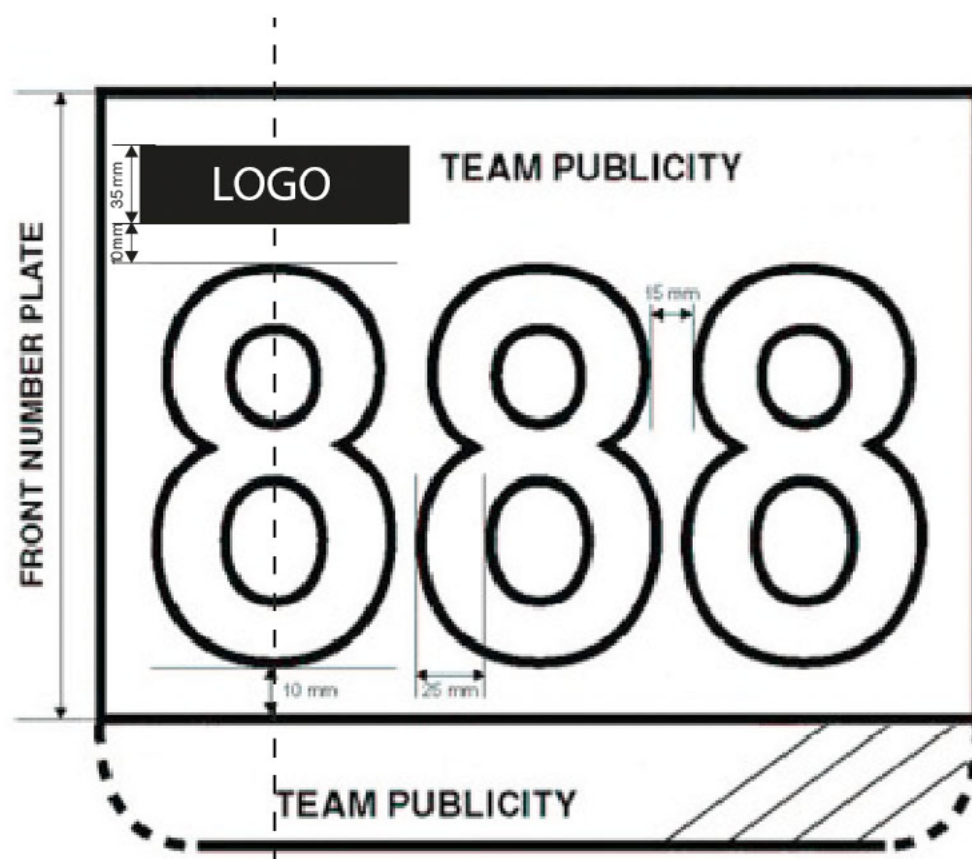
6.1 **Championnats du Monde FIM MXGP & MX2**
Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

MXGP/MX2/WMX	Vendredi + date
<i>Briefing Commissaires Techniques</i>	<i>09:00</i>
<i>Contrôle Technique</i>	<i>10:00 - 18:00</i>
<i>Contrôles sonores choisis au hasard</i>	<i>12:00 - 15:00</i>
<i>Contrôle du Circuit</i>	<i>15:00</i>
<i>Réunion avec l'Organisateur</i>	<i>17:00</i>
<i>Deuxième Contrôle du Circuit (si nécessaire)</i>	<i>18:00</i>
<i>Réunion de la Direction de la Manifestation</i>	<i>18:15</i>
<i>Briefing des coureurs / Démonstration de la procédure de départ</i>	<i>AA</i>

L'horaire complet sera publié en temps voulu par le Promoteur du championnat : <https://www.mxgp.com>

7. **PLAQUE NUMÉRO AVANT**

Diagrammes



LOGOS

Les différents logos des Championnats du Monde FIM figurent sur les pages ci-après.

Pour obtenir les logos en haute résolution ainsi que la charte graphique, veuillez contacter YouthStream, M. Hans-Martin Fetzer : sportoffice@mxgp.com).

8. LOGOS DES CHAMPIONNATS DU MONDE FIM

CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE MOTOCROSS MXGP



CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE MOTOCROSS MX2



FIM MOTOCROSS OF NATIONS



CHAMPIONNAT DU MONDE FIM DE MOTOCROSS FÉMININ





Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

**FIM MOTOCROSS WORLD CHAMPIONSHIPS AND PRIZE EVENTS
CHAMPIONNATS DU MONDE ET PRIX FIM DE MOTOCROSS
SUPPLEMENTARY REGULATIONS / REGLEMENT PARTICULIER
ADDITIONAL INFORMATION / INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES**

GENERAL INFORMATION / INFORMATIONS GENERALES

Time difference to GMT / *Différence d'heure(s) par rapport GMT:*

Power / *Courant:* Volts Currency / *Unité monétaire:* (in full / en entier)

TOURISTIC INFORMATION / INFORMATIONS TOURISTIQUES

Tel N°: E-mail:

Website:

OPENING DAYS AND HOURS / JOURS ET HEURES D'OUVERTURE

Banks / *Banque:* (Mon-Fri/Lu-ve, Sat/Sa, Sun/Di)

Supermarkets / *Supermarchés:* (Mon-Fri/Lu-ve, Sat/Sa, Sun/Di)

Chemists / *Pharmacies:* (Mon-Fri/Lu-ve, Sat/Sa, Sun/Di)

EMERGENCY TELEPHONE Nos / N°s DE TELEPHONES D'URGENCE

Code prefix to phone abroad (when in the country of the meeting)

Code préfix pour téléphoner à l'étranger (depuis le pays de la manifestation):

N° to make a collect call / *N° pour téléphoner en PCV :*

Police : Fire / *Feu :* Ambulance :

NEAREST HOSPITAL / HOPITAL LE PLUS PROCHE

Address / *Adresse*

Tel. N°:

E-mail :

Website:





Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

**FIM MOTOCROSS WORLD CHAMPIONSHIPS AND PRIZE EVENTS
CHAMPIONNATS DU MONDE ET PRIX FIM DE MOTOCROSS
SUPPLEMENTARY REGULATIONS / REGLEMENT PARTICULIER**

Title of the event / *Titre de la manifestation* :

FIM MXGP/MX2 Motocross Grand Prix of (Country / Pays)

Grand Prix FIM de Motocross MXGP/MX2 de

FIM Women's Motocross World Championship / Championnat du Monde FIM de Motocross Féminin

Classes: Motocross MXGP - MX2 - Women / Féminin -

IMN : 202/ (MXGP/MX2) + IMN 211/ (WMX)

Date: Organising FMN / FMN organisatrice:

Venue of the event / *lieu de la manifestation*:

The event is organised in accordance with the FIM Sporting Code, Appendices and Regulations.

Cette manifestation est organisée conformément au Code Sportif, aux Annexes et aux Règlements FIM.

ACCESS / ACCÈS

Nearest airport / *Aéroport le plus proche*:

At / à km from the circuit / *du circuit*

Motorway / *Autoroute*:

Exit / *Sortie*:

National road / *Route nationale*:

Nearest town / *Ville la plus proche*:

At / à km from the circuit / *du circuit*

Direction: (north, south, east, west / nord, sud, est, ouest)

GPS:

See attached map / *Voir plan annexé*

1. CIRCUIT

Name / *Nom*:

Length of the course / *Longueur de la piste*:

Minimum width / *Largeur minimale*:

A drawing of the circuit is attached / *Un plan du circuit est annexé*

2. ORGANISER / ORGANISATEUR

Name / *Nom* (Club/Promoter/Promoteur):

Address / *Adresse*

Tel. N°:

E-mail :

Website:

Secretariat of the Event / *Secrétariat de la Manifestation*

Address / *Adresse*

Tel. N°:

E-mail :

Website:





Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

Open on / Ouvert le

Thursday / Jeudi	(date)	from/de	(time/heure)	to/à	(time/heure)
Friday / Vendredi	(date)	from/de	(time/heure)	to/à	(time/heure)
Saturday / Samedi	(date)	from/de	(time/heure)	to/à	(time/heure)
Sunday / Dimanche	(date)	from/de	(time/heure)	to/à	(time/heure)

3. OFFICIALS / OFFICIELS & FIM LICENCE NO / LICENCE FIM NO

- FIM Delegate		No:
- <i>Délégué FIM</i>	<i>email address</i>	
- FIM Chief Steward	Antonio Alia Portela	No: 3859
- <i>Chef Commissaire FIM</i>	<i>aaliaMX@hotmail.com</i>	
- FMNR Steward		No:
- <i>Commissaire FMNR</i>	<i>email address</i>	
- FIM Race Director	Ingo Partsch	No: 3871
- <i>Directeur de l'Epreuve FIM</i>	<i>ingo.partsch@oeamtc.at</i>	
- FIM MXGP Deputy Race Director		No:
- <i>Directeur Adjoint MXGP de l'Epreuve FIM</i>	<i>email address</i>	
- FIM Medical Director		No:
- <i>Directeur Médical FIM</i>	<i>email address</i>	
- FIM Motocross Technical Director	Andy Summers	No: TBA
- <i>Directeur Technique FIM Motocross</i>	<i>aws.30@icloud.com</i>	
- FIM Chief Flag Steward	Chris Warren	No: 3880
- <i>Commissaire des Drapeaux FIM</i>	<i>wgconsultants@hotmail.co.uk</i>	
- Clerk of the Course		No:
- <i>Directeur de Course</i>	<i>email address</i>	
- Secretary of the Race Direction		
- <i>Secrétaire de la Direction de Course</i>	<i>email address</i>	
- Chief Technical Steward		No:
- <i>Chef Commissaire Technique</i>	<i>email address</i>	
- Technical Steward		No:
- <i>Commissaire Technique</i>	<i>email address</i>	
- Chief Timekeeper	Ludwig Verheyden	No: TBA
- <i>Chef Chronomètreur</i>	<i>timekeeping@mxgp.com</i>	
- Environmental Steward		No:
- <i>Commissaire Environnement</i>	<i>email address</i>	
- Chief Medical Officer		No:
- <i>Chef du Service Médical</i>	<i>email address</i>	
- <i>Official Responsible for the Protocol</i>	Matteo Zompetti	
- <i>Officiel en charge du Protocole</i>	<i>matteo.zompetti@mxgp.com</i>	
- <i>Press Officer</i>		
- <i>Officier de Presse</i>		
- Paddock Official		
- <i>Responsable du Parc des Coureurs</i>		

The event will be organised in conformation with the International FIM Sporting Code, the CMS Regulations, the general rules of the FMNR, when applicable, and these Supplementary Regulations which have been duly examined and approved by the FMNR.

La manifestation est organisée conformément au Code Sportif de la FIM, aux règlements de la CMS, aux règlements généraux de la FMNR, lorsque applicable et au présent Règlement Particulier qui a été examiné et approuvé par la FMNR.





Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

4. ENTRIES / ENGAGEMENTS

Entry requests, provisional entries and/or entries must be made on-line via:

Les demandes d'engagement, les engagements provisoires et/ou d'engagements doivent être envoyés à :

YouthStream Sport Office
E-mail: sportoffice@mxgp.com

Closing date of entries / *date de clôture des engagements* :

(MXGP/MX2: First event/première manifestation: the start date of the event /date du début de la manifestation: - 60 days/jours)

(All other events/toutes les autres manifestations: the start date of the event/date début de la manifestation: - 15 days/jours)

5. TIME SCHEDULE / HORAIRE

See hereafter/ *Voir ci-après.*

6. CIRCUIT CONTROL / CONTROLE DU CIRCUIT

Meeting point: at the starting grid / *Lieu de rencontre : à la grille de départ.*

7. MEETING WITH THE ORGANISER / REUNION AVEC L'ORGANISATEUR

Venue / *Lieu*: Race Direction Office.

8. BRIEFING TECHNICAL STEWARDS AND TECHNICAL CONTROL / BRIEFING DES COMMISSAIRES TECHNIQUES ET CONTROLE TECHNIQUE

Venue / *Lieu*: the technical control post / *au poste du contrôle technique.*

9. RACE DIRECTION MEETINGS / SEANCES DE LA DIRECTION DE COURSE

Venue / *Lieu*: Race Direction Office.

10. FUEL / CARBURANT

In accordance with FIM specifications / *Conformément aux prescriptions de la FIM.*



Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

11. INSURANCE / ASSURANCE

By endorsing the application form for entry, the FMN of the rider certifies that the rider is insured in accordance with the FIM requirements.

Par l'approbation du bulletin d'engagement, la FMN du coureur certifie que le coureur est assuré conformément aux prescriptions de la FIM.

The organiser has contracted a third party insurance in accordance with Art. 110.1.2 of the FIM Sporting Code.

L'organisateur a contracté une assurance responsabilité civile conformément à l'Art. 110.1.2 du Code Sportif de la FIM.

This insurance includes a guarantee of

Cette assurance comporte une garantie de (local currency / monnaie locale, min. US\$ 2'500'000.-)

The organiser disclaims all responsibility for damage to a motorcycle, its accessories and components arising out of an accident, fire or other incident.

L'organisateur décline toute responsabilité pour des dommages occasionnés à un motocycle, à ses accessoires et pièces, par un accident, le feu ou tout autre incident.

12. PROTESTS AND APPEALS / RECLAMATIONS ET APPELS

Any person or group of persons (rider, entrant, manufacturer, official, etc.), recognised by the FIM and concerned by a decision taken under the authority of the FIM, may ask for redress for the consequences of that decision.

Toute personne ou groupe de personnes (coureur, concurrent, constructeur, officiel, etc.), reconnu par la FIM et se considérant lésé à la suite d'une décision prise sous l'autorité de la FIM, a le droit de demander réparation pour les conséquences qu'ont entraînées cette décision.

Protests to the Race Direction and appeals against its decisions to be adjudicated by the FIM Stewards Panel must be lodged according to the Disciplinary and Arbitration Code of the FIM and the Supplementary Regulations and be accompanied by a fee of € 660.- or the equivalent amount in local currency, returnable if the protest is justified.

Toute réclamation auprès de la Direction de Course ou appel contre une décision de celle-ci sur lequel doit se prononcer le Collège des Commissaires FIM doit être présentée conformément au Code Disciplinaire et d'Arbitrage FIM et au Règlement Particulier et être accompagnée d'une caution de € 660.- ou d'un montant équivalent en monnaie locale, qui sera remboursée si la réclamation est fondée.



Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

An appeal may be made against a decision of the FIM Stewards Panel to the International Disciplinary Court (CDI).

Il pourra être fait appel devant la Cour Disciplinaire Internationale (CDI) contre une décision du Collège des Commissaires FIM.

Generally, protests against the eligibility of a rider, entrant or a motorcycle entered, must be made before the start of the official practice.

En règle générale, toute réclamation contre l'éligibilité d'un coureur, passager, concurrent ou un motocycle inscrit doit être présentée avant le début des entraînements officiels.

Any other protests must be lodged immediately after the reason for the protest is known.

Toutes les autres réclamations doivent être présentées dès que la raison de la réclamation est connue.

Protests against results must be presented to the Race Direction within 30 minutes following the announcement of the results.

Toute réclamation concernant les résultats doit être présentée à la Direction de Course dans un délai de 30 minutes, au plus tard, après la publication des résultats.

If the protest entails dismantling a motorcycle, the protest fee must be accompanied by an additional deposit of € 120.-. This fee must be paid by the losing party to the mechanic of the rider who had to open the engine.

Si la réclamation implique le démontage d'un motocycle, la caution doit être accompagnée par une caution supplémentaire de € 120.-. Cette caution doit être payée par la partie perdante au mécanicien du coureur qui a dû ouvrir le moteur.

Protests entailing a fuel control must be accompanied by an additional deposit of € 800.-

Des réclamations impliquant un contrôle du carburant doivent être accompagnées par une caution supplémentaire de € 800.-.

13. PRIZE-GIVING CEREMONY / CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX

Venue of the prize-giving ceremony:

Lieu de la cérémonie de remise des prix :

YouthStream podium

See attached Time Schedule / Voir Horaire ci-joint.

14. INTERPRETATION OF THE SR / INTERPRÉTATION DU RP

The interpretation of these Supplementary Regulations rests entirely with the Race Direction. In case of dispute, regarding interpretation or if there is any difference between the two official texts, the English text will prevail.

L'interprétation du présent Règlement Particulier est entièrement du ressort de la Direction de Course. En cas de contestation concernant l'interprétation ou s'il existe une différence entre les deux textes officiels, c'est le texte anglais qui prévaudra.

Place and date / *Lieu et date :*

The Clerk of the Course / *Directeur de Course :*

Approved by / *Approuvé par :* (FMNR)





Organiser's Logo
Will be placed
by the FIM

FMNR Logo
Will be placed
by the FIM

Please insert hereafter / *Veillez insérer ci-après :*

- Drawing of the circuit / *Plan du circuit*
- Access map/ *Plan d'accès*
- Your FMNR logo in JPEG/ *Le logo de votre FMNR en JPEG*
- The Organiser's Logo / *Le logo de l'Organisateur*





FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DE MOTOCYCLISME

FIM-LIVE.com

11, ROUTE DE SUISSE | CH - 1295 MIES
cms@fim.ch

6520001